

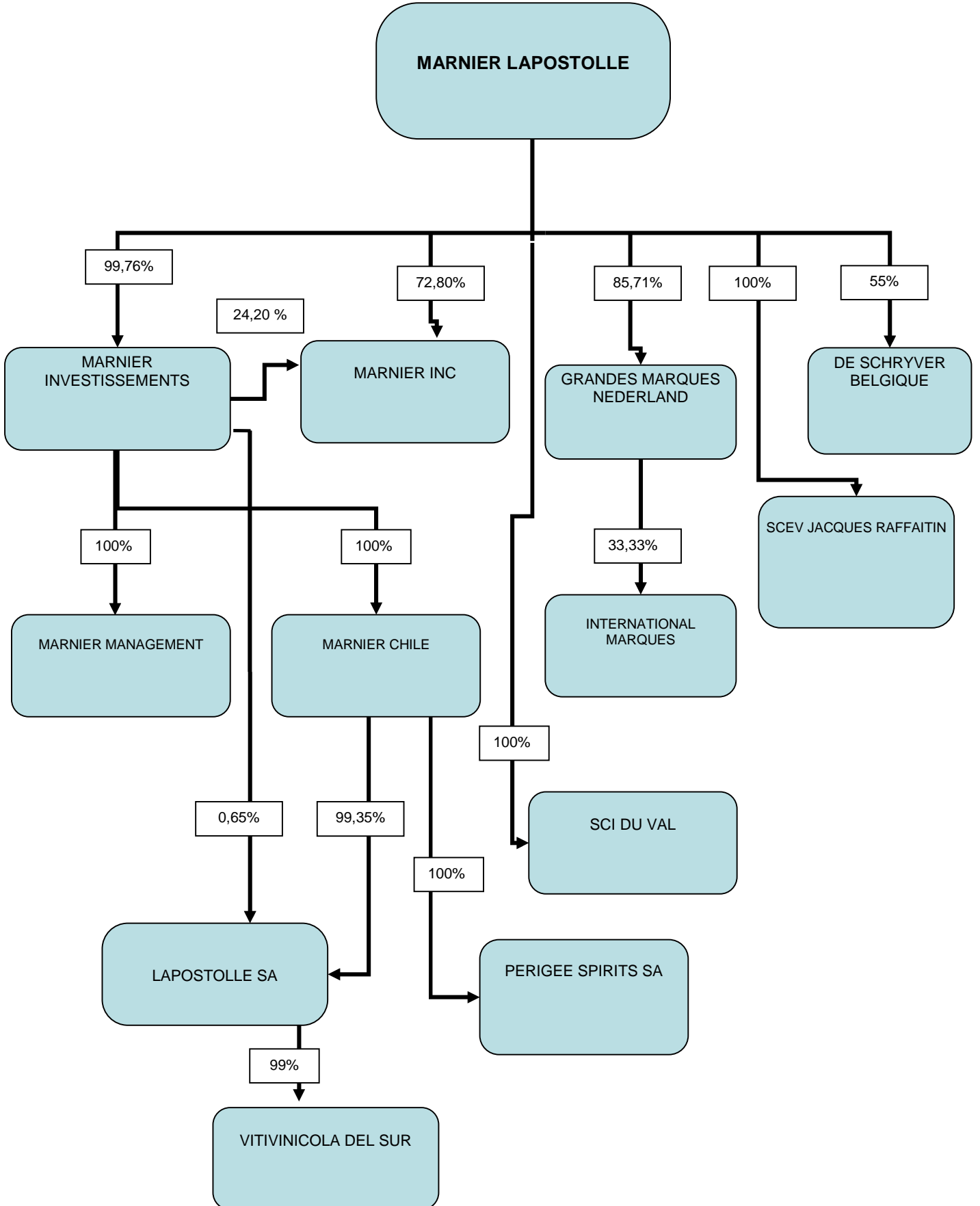
RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

ORGANIGRAMME DU GROUPE	3
 CHAPITRE 1 - RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011	 4
COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2011.....	4
ACTIVITES.....	4
FAITS MARQUANTS	5
 ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES	 6
PERIMETRE DE CONSOLIDATION	6
CHIFFRES CLES	6
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	6
RESULTATS CONSOLIDES	8
CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT DU GROUPE.....	8
INVESTISSEMENTS DU GROUPE	9
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE	9
EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE CONSOLIDE	9
 ANALYSE DES COMPTES ANNUELS.....	 10
VENTES EN VOLUMES.....	10
RESULTATS	11
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE.....	12
CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT.....	12
EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL	13
 ANALYSE DES RESULTATS DES FILIALES	 14
INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT	15
PERSPECTIVES GENERALES 2012	15
FACTEURS DE RISQUES AUXQUELS LE GROUPE MARNIER LAPOSTOLLE EST CONFRONTEE	16
RAPPORT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	17
CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES	18
CONSEQUENCES SOCIALES	21
 PROPOSITIONS DU DIRECTOIRE	 24
APPROBATION DES COMPTES – QUITUS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, DU DIRECTOIRE – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	 24
PROGRAMME DE RACHAT	25
AUTORISATION D'ANNULATION D' ACTIONS.....	26
MANDATS DE COMMISSAIRE AUX COMPTES	26
MODIFICATIONS STATUTAIRES	27

INFORMATIONS DIVERSES.....	27
PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE	27
CESSION D'ACTIF	27
ACTIONNARIAT	28
CONTRAT DE LIQUIDITE	28
PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL	29
PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL.....	29
ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE	29
AUGMENTATIONS DE CAPITAL - DELEGATIONS DE CAPITAL– DELEGATIONS DE POUVOIRS ET AUTORISATIONS EN COURS	30
RACHAT D'ACTIONS (HORS CONTRAT DE LIQUIDITE).....	31
DEPENSES DEDUCTIBLES FISCALEMENT	31
LISTE DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.....	31
ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER 2011	32
RESULTAT FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	32
LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX	33
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE.....	35
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	44
ETAT DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE	48
ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT.....	49
CHAPITRE 2 – COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX	50
CHAPITRE 3 - ETATS FINANCIERS 2011	51
BILAN CONSOLIDE	51
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	52
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	54
TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES	55
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	56
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	74
COMPTES ANNUELS.....	78
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	82
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	95

ORGANIGRAMME DU GROUPE



CHAPITRE 1 - RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte, à l'effet principalement :

- de vous rendre compte de notre gestion au cours de **l'exercice clos le 31 décembre 2011** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice,
- de donner pouvoirs au Directoire de racheter les actions de la Société,
- de modifier la clause statutaire relative à la répartition du droit de vote entre l'usufruitier et le nu propriétaire
- de supprimer l'obligation de détention d'action de garantie par les membres du Conseil de Surveillance

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2011

ACTIVITES

L'activité principale du Groupe est la fabrication et la vente dans le monde entier des produits connus sous les marques GRAND MARNIER- MARNIER LAPOSTOLLE, pour l'activité spiritueux, LAPOSTOLLE, pour l'activité vins chiliens et CHATEAU DE SANCERRE, pour l'activité vins français.

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement international du GRAND MARNIER, liqueur haut de gamme raffinée à base de cognac et d'extraits d'orange, également très appréciée en cocktails.

Le Groupe s'appuie sur les plus grands réseaux de distribution mondiaux de spiritueux avec lesquels, selon les zones géographiques, elle a développé des relations de partenariat à long terme.

Cette stratégie s'accompagne d'une diversification dans le domaine des vins.

FAITS MARQUANTS

Stratégie de distribution

Le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de partenariat avec les grands réseaux de distribution mondiaux et négocie actuellement le renouvellement de son contrat de distribution aux Etats-Unis.

La concession de la distribution exclusive du GRAND MARNIER sur le continent européen au GROUPE DIAGEO sera totalement effective au 1^{er} juillet 2012.

Organisation industrielle

La société mère a poursuivi la mise en œuvre du regroupement de ses activités de distillation et d'embouteillage sur les sites de Gaillon et de Bourg Charente en France, et confirme la fermeture du site de production de Neauphle le Château en 2012. Les réductions d'effectif attendues en 2012 se feront dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2009-2012 et sont de 12 personnes.

Les investissements à réaliser sur les sites d'accueil, et initialement évalués à 9 millions €, seront plus proches de 10 millions € si l'on y ajoute les investissements de mise en conformité des installations existantes, revues à cette occasion.

L'exercice 2011 a été marqué par des investissements consolidés importants de 9,4 millions €.

Innovation et Evolution de produits

Dans le domaine des Liqueurs, l'exercice 2011 a été marqué par la refonte du haut de gamme GRAND MARNIER. Une Cuvée Quintessence, à base de vieux Cognacs de Grande Champagne, pour le très haut de gamme, a été créée et testée avec succès sur les marchés américains et asiatiques, renforçant ainsi le positionnement « premium » de la marque. Ce lancement s'accompagne de la refonte des présentations des Cuvées au cours des années 2011 et 2012.

Dans le domaine des Vins, la notoriété du Château de Sancerre a permis d'exploiter immédiatement les nouvelles capacités de production liées à l'acquisition en 2010, de 10 hectares de vignes supplémentaires, avec une augmentation de 24% des volumes vendus.

Le vin Lapostolle au Chili a su profiter du développement du marché chinois avec une augmentation de 40% de ses ventes à l'Asie, qui représente désormais 14% des ventes totales.

Dans le domaine des Spiritueux, le Groupe Marnier, à travers sa filiale PERIGEE au Chili, lance un nouveau spiritueux, un Pisco chilien, sous la marque KAPPA. Il sera accompagné d'un nouveau cocktail 100% Maison Marnier Lapostolle composé de Grand Marnier Cordon Rouge et de Kappa.

ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

En application du règlement du Conseil Européen, les comptes consolidés de la Société des Produits Marnier Lapostolle (« Le Groupe Marnier Lapostolle »), publiés au titre de l'exercice 2011, sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Toutes les informations relatives aux comptes consolidés sont contenues dans les notes annexes aux comptes consolidés, auxquelles nous vous demandons de vous reporter.

Périmètre de consolidation

La liste des sociétés consolidées est reprise en détail dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés. Aucune variation de périmètre n'a été constatée en 2011.

Chiffres clés

Les principaux éléments du compte de résultat du groupe s'établissent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2011	2010	Evolution
Produits d'exploitation	135,1	141,5	-4,5%
Résultat opérationnel courant	8,1	14,9	-45,6%
Autres charges et produits opérationnels	-0,2	1,5	n.s.
Résultat financier	1,4	-3,3	n.s.
Résultat net part du groupe	5,8	8,0	-27,5%

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2011 est en diminution de 4,2 % par rapport à l'année précédente : il s'est élevé à 120,9 millions € contre 126,2 millions en 2010. A taux de change équivalent, la baisse est de 1,2 %.

Les ventes du Groupe ont été pénalisées par l'évolution défavorable des principales devises de facturation, avec une baisse de 6% du taux moyen annuel du dollar US et de 1% du dollar canadien. Le taux moyen de conversion du chiffre d'affaires de la filiale américaine a été de 1,40 par rapport à 1,32 en 2010. Le taux moyen du pesos chilien a été stable.

La répartition du chiffre d'affaires par activités et par zones géographiques est la suivante :

Répartition du chiffre d'affaires par activités

(en millions d'euros)	2011	%	2010	%
Chiffre d'affaires Produits & Marchandises				
Produits MARNIER-LAPOSTOLLE	103,0	85,2%	109,0	86,4%
Vins et spiritueux CHILIENS	13,7	11,3%	12,5	9,9%
	116,7	96,5%	121,5	96,3%
Chiffre d'affaires divers	4,2	3,5%	4,7	3,7%
Chiffre d'affaires total	120,9	100,0%	126,2	100,0%

Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

(en millions d'euros)	2011	%	2010	%
Etats-Unis	65,6	56,2%	71,5	58,8%
Autres pays du continent américain	14,2	12,2%	15,7	12,9%
Total Continent Américain	79,8	68,4%	87,2	71,8%
France	10,3	8,8%	9,0	7,4%
Union Européenne	18,6	15,9%	18,4	15,1%
Europe hors Union Européenne	2,1	1,8%	1,6	1,3%
Total Europe	31,0	26,6%	29,0	23,9%
Asie	4,2	3,6%	3,5	2,9%
Reste du monde	1,7	1,5%	1,8	1,5%
Chiffre d'affaires produits et marchandises	116,7	100,0%	121,5	100,0%
Chiffre d'affaires divers	4,2	n.a.	4,7	n.a.
Chiffre d'affaires total	120,9	n.a.	126,2	n.a.

Le cumul des ventes locales (depletions) aux Etats Unis sur 12 mois glissants qui s'élevait à 467 000 caisses au 28 février 2010 est en croissance constante et s'élève à 486 000 caisses au 28 février 2012 grâce notamment au lancement de notre nouvelle campagne de marketing.

D'autre part les expéditions correspondantes vers les USA ont été plus difficiles car nous avons dû absorber l'impact de notre politique de réduction des stocks imposée par nos distributeurs et souhaitée en même temps par notre société pour redonner des paramètres sains à notre marque dans son marché phare.

Par conséquent à l'avenir, les tendances expéditions seront alignées avec les tendances des ventes locales et refléteront la réalité économique et la santé réelle de la marque (sans constitution de stocks).

Excluant l'Amérique du Nord, la croissance mondiale a été de 6,5% en ventes locales Cordon Rouge par rapport à 2010, soit une croissance de 16,109 caisses (263 075 caisses). La croissance atteint un taux de +4.6% par rapport à 2010 en ventes locales Cordon Rouge hors effet de stockage France.

Résultats consolidés

Les **produits d'exploitation** se sont élevés à 135,1 millions € par rapport à 141,5 millions € l'année précédente. Ils comprennent les revenus de la société en participation qui distribue les produits du groupe aux Etats-Unis et dont le montant a été de 16,6 millions USD en 2011 et 17,5 millions USD en 2010.

Après dotations nettes aux amortissements et provisions pour 6,3 millions €, le **résultat opérationnel courant** ressort à 8,1 millions €, en recul de 6,9 millions €, soit 45%, par rapport à l'exercice précédent. Il représente 6,7% du chiffre d'affaires contre 11,8 % en 2010, Le résultat opérationnel courant est en retrait à cause de la baisse des produits d'exploitation avec un effet dollar US important, de l'augmentation de la masse salariale et de l'augmentation des dépenses publi-promotionnelles de 6%, soit 1,7 millions € aux Etats-Unis, et en Europe.

Le résultat financier est un produit de 1,4 millions €, contre une charge de 3,3 millions € en 2010. L'exercice 2011 est favorablement impacté par les couvertures de change de la société mère, à hauteur de 3 millions €. Les profits de change enregistrés sont venus compenser en grande partie la baisse du résultat d'exploitation imputable au dollar US. Le résultat financier comprend également une **charge financière sur les retraites** et indemnités de fin de carrière pour 1,0 million €.

Les autres produits et charges opérationnels présentent une charge nette de 0,2 million €, par rapport à un profit net de 1,5 millions € en 2010 qui incluait les indemnités d'assurance de 1,6 M€.

Le résultat avant impôt est un profit de 9,4 millions € contre 13 millions € en 2010.

Compte tenu de ce qui précède et après constatation d'une **charge d'impôt** de 3,6 millions € (note 3.19 de l'annexe aux comptes consolidés), **le résultat net de l'ensemble consolidé** est un profit de 5,8 millions € par rapport à 8 millions € en 2010.

Capitaux propres et endettement du groupe

Les principaux éléments du bilan du Groupe s'établissent comme suit :

en millions €	2011	2010	Evolution
Capitaux propres consolidés	134,8	147,4	-8,5%
Trésorerie nette	53,7	59,5	-9,7%
Dettes financières	-25,5	-16,5	54,5%

La trésorerie nette de l'exercice 2010 a été majorée de 12,3 millions € qui correspondent aux placements de trésorerie à plus d'un an reclassés en Actifs financiers courants en 2011.

Les **capitaux propres** de l'ensemble consolidé s'élèvent à 134,8 millions € au 31 décembre 2011 par rapport à 147,4 millions € au 31 décembre 2010. Cette baisse s'explique comme suit :

en millions €

Capitaux propres part du groupe au 31/12/2010	147,4
Résultat consolidé part du groupe 2011	5,8
Dividendes 2011 distribués	-8,3
Acompte sur dividendes 2012	-4,1
Retraitement des titres d'autocontrôle acquis en 2011	-2,7
Ajustement des couvertures de change à la valeur de marché	-2,1
Variation de la réserve de conversion	-1,4
Autres variations	0,2
Capitaux propres part du groupe au 31/12/2011	134,8

Après déduction des concours bancaires courants, le groupe a une **trésorerie nette** positive de 53,7 millions € au 31/12/2011, en diminution de 5,8 millions € par rapport à la trésorerie nette de 59,5 millions € au 31/12/2010. Cette variation provient de la société mère, qui a avancé la distribution de l'acompte sur dividende de 4,2 millions € de janvier à décembre et a procédé au rachat d'actions propres pour 2,7 millions €. Une analyse plus détaillée est disponible ci-après au chapitre analyse des comptes sociaux.

La **dette financière**, y compris la valeur de marché des instruments de couverture de change, s'élève à 25,5 millions € contre 16,5 millions € un an plus tôt. Cette augmentation s'explique par le recours à l'emprunt à hauteur de 6,5 millions € pour financer les 9,4 millions € d'investissements de l'exercice.

Investissements du groupe

Les investissements corporels et incorporels de l'exercice se sont élevés à 9,4 millions €, dont 5,4 millions € correspondent au projet de réorganisation industrielle en France.

Frais de recherche et de développement du Groupe

Dans le cadre du regroupement des sites de production à venir, la société mère a engagé des études en vue d'améliorer une partie du process industriel. Le vignoble du Chili a multiplié les expérimentations dans le domaine de la viticulture biodynamique.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice consolidé

Néant.

ANALYSE DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes 2011 ont été établis en appliquant :

- le règlement CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs,
- le règlement CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les avantages au personnel n'ont pas donné lieu à la constitution de provision dans les comptes individuels (sauf médailles du travail) comme autorisé par la réglementation française susvisée, mais le montant de l'engagement correspondant est indiqué dans l'annexe aux comptes.

Le portefeuille de produits dérivés de change a été soldé en décembre 2010. Les pertes supportées en 2010 avaient été, en grande partie, provisionnées les années précédentes.

Les principaux éléments financiers de la société mère s'établissent comme suit:

<i>en millions d'euros</i>	2011	2010	Evolution
Chiffre d'affaires net	106,7	109,5	-2,6%
Résultat d'exploitation	11,1	15,7	-29,3%
Résultat financier	0,8	-1,1	n.s.
Résultat net	7,8	9,4	-17,0%

Ventes en volumes

Le tableau ci-après fait apparaître l'évolution des ventes en volume expéditions, tous produits confondus, suivie de la répartition par catégorie de produits des ventes en volumes de la Société :

en CS 9L	2011	2010	Evolution	Répartition
AMERIQUE DU NORD	563 628	599 937	-6,1%	59,3%
RESTE DU MONDE	386 765	366 160	5,6%	40,7%
TOTAL	950 393	966 097	-1,6%	100,0%

Ce tableau met en évidence la part prépondérante de l'Amérique du Nord dans l'activité de la société mère ainsi que les efforts entrepris en vue d'une meilleure répartition géographique des ventes.

REPARTITION DES VENTES EN VOLUMES PAR CATEGORIES DE PRODUITS

<i>en pourcentage</i>	2011 %	2010 %
GRAND MARNIER CORDON ROUGE	85,1%	85,3%
GRAND MARNIER CORDON JAUNE	7,3%	7,4%
GRAND MARNIER AUTRES CUVEES	0,6%	0,8%
VINS	3,7%	3,0%
AUTRES	3,3%	3,5%
TOTAL	100,0%	100,0%

Le mix produit reste très stable, le Grand Marnier Cordon Rouge représentant toujours 85% des ventes de la société mère, alors que les ventes des cuvées spéciales sont en baisse à la suite de l'arrêt de la vente du NAVAN, produit à base d'extraits de vanille, sur le marché américain. La société s'attache à redynamiser les ventes des cuvées avec une nouvelle présentation et le lancement de la Cuvée Quintessence à base de vieux cognacs de Grande Champagne. La part des vins augmente avec les nouvelles surfaces mises en exploitation.

Les analyses du chiffre d'affaires par activités et zones géographiques pour le groupe ont été données dans la partie du rapport de gestion consacrée aux Comptes consolidés.

Résultats sociaux

Le chiffre d'affaires France s'est élevé à 11,9 millions € contre 11,3 millions € en 2010, et à l'exportation à 94,8 millions € contre 98,3 millions €. L'exportation représente 89% du chiffre d'affaires global.

en millions €	2011	2010	Variation
France	11,9	11,3	5,3%
Exportation	94,8	98,3	-3,6%
<i>dont USA</i>	55,7	59,6	-6,5%
<i>dont autres</i>	39,1	38,7	1,0%
TOTAL	106,7	109,6	-2,6%

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2011 est en recul de 2,6%. Il s'est élevé à 106,7 millions € contre 109,6 millions € en 2010 (à taux de change équivalent, la baisse est de 3%). La part du chiffre d'affaires libellé en US dollar représente 58 % du chiffre d'affaires total. Le taux moyen de conversion du chiffre d'affaires en US dollar a été de 1,32 par rapport à 1,33 en 2010.

Le résultat d'exploitation s'établit à 11,1 millions € en recul de 29 % par rapport à l'exercice précédent, alors que le ratio par rapport au chiffre d'affaires diminue de 14,4 à 10,4%.

Cette baisse du résultat d'exploitation s'explique par la baisse du chiffre d'affaires, mais aussi par des dépenses publi-promotionnelles accrues, notamment en Europe du Nord, en Russie et en Chine.

Le résultat financier est un produit de 0,8 million €, par rapport à une perte de 1,1 million € en 2010, l'amélioration provenant du résultat de change. Il s'analyse comme suit :

Le résultat net des opérations de change est un gain net de 0,1 million €, à comparer à une charge nette de 1,8 millions € à fin décembre 2010. La totalité des encaissements en dollar US de l'exercice 2011, avait fait l'objet de contrats de vente à terme fin 2010.

Par ailleurs, le **résultat net enregistré sur les opérations de placement** est un produit de 1,0 million €, par rapport à un produit de 0,7 million € en 2010. La société s'est positionnée sur des placements à plus long terme, plus rémunérateurs.

Les **produits de participation** se sont élevés à 0,5 million €, au même niveau que l'exercice précédent.

Les **intérêts** constatés sur les dettes financières sont stables à 0,6 million €.

Le résultat exceptionnel est un produit de 0,1 million €, par rapport à une charge de 0,2 million € en 2010. Le coût des départs dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi s'est élevé à 229 K€ contre 639 K€ en 2010 et a été couvert par des reprises de provisions. La société a poursuivi les amortissements exceptionnels des immobilisations des matériels du site de Neauphle le Château, pour 0,2 million €, en prévision de la fermeture de l'usine en 2012.

Après **participation des salariés** aux fruits de l'expansion de 0,2 million €, et **impôt sur les sociétés** de 4,0 millions €, **le résultat net de l'exercice** est de **7,8 millions € par rapport à 9,4 millions € en 2010**.

Le total du bilan au 31 décembre 2011 ressort à 181 millions € contre 184 millions en 2010.

Frais de recherche et de développement de la Société

Dans le cadre du regroupement des sites de production à venir, la société a engagé des études en vue d'améliorer une partie du process industriel.

Capitaux propres et endettement

en millions €	2011	2010	Evolution
Capitaux propres sociaux	146,4	151,5	-3,4%
Trésorerie nette	36,9	45,7	-19,3%
Dettes financières	-11,0	-8,0	37,5%

La trésorerie nette de l'exercice 2010 a été majorée de 5 millions € qui correspondent aux contrats de capitalisation reclassés d'Autres titres immobilisés à Valeurs mobilières de placement en 2011.

La baisse de la trésorerie nette de 8,8 millions €, parallèlement à une augmentation des dettes financières de 3 millions €, s'explique par un programme d'investissements élevé (7,6 millions €), et par le versement anticipé de l'acompte sur le dividende de l'exercice 2012 pour 4,2 millions €. Une analyse détaillée en est donnée dans le tableau ci-après :

en millions d'euros	Exercice 2011
Investissements corporels nets	7,2
Achat d'actions Marnier Lapostolle	2,6
Dividendes versés	12,5
EMPLOIS	22,3
Trésorerie générée par l'activité	8,5
Emprunt bancaire à moyen terme	5,0
Baisse de la trésorerie	8,8
RESSOURCES	22,3

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code du Commerce modifié par l'Ordonnance du 24 juin 2004, nous vous informons que la situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement (Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit) fait ressortir un taux d'endettement vis à vis des établissements de crédit correspondant à 3,5% des capitaux propres et que la société dispose d'une trésorerie nette disponible de 36,9 millions €.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ANALYSE DES RESULTATS DES FILIALES

Grandes Marques Nederland BV (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 85,71% de son capital)

Les revenus de cette filiale hollandaise provenaient de sa quote-part dans les résultats de la Société «INTERNATIONAL MARQUES BV» dont elle détenait le tiers du capital en association avec les sociétés CAMPARI et WILLIAM GRANT & SONS. A la suite de la résiliation anticipée, au 30 juin 2011, du contrat de distribution en Hollande entre la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et la société INTERNATIONAL MARQUES BV, la société a cédé ses parts dans International Marques et est sans activité depuis lors.

La distribution est désormais assurée par DIAGEO BRANDS BV.

Son résultat 2011 est une perte de 40 K€.

Société Nouvelle M. de SCHRYVER (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 55% de son capital)

Depuis la signature du contrat de distribution entre la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et DIAGEO BRANDS BV, la filiale belge SN de SCHRYVER a cédé sa participation dans la société Marques de Champagne et Spiritueux à la société CAMPARI, le 23 avril 2009.

La société est sans activité. Son résultat 2011 est une perte de 8K€.

SCI du VAL (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 99,99% de son capital)

Au cours de l'exercice, la filiale immobilière SCI du VAL a enregistré un bénéfice de 641 K€, par rapport à 504 K€ en 2010.

Marnier Investissements (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 99,76% de son capital)

Cette société holding détient une participation de 24,20% de la filiale américaine MARNIER LAPOSTOLLE INC et de 100% de la société holding chilienne MARNIER CHILE, qui a pour actif principal 99,35% de la société LAPOSTOLLE, qui exploite des vignobles au Chili, et les distribue sous les marques Lapostolle Casa, Lapostolle Cuvée Alexandre et Clos Alpata.

La société LAPOSTOLLE a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires en Pesos de 13% à 9,3 milliards Pesos, grâce au développement important de ses ventes en Asie et à la montée en gamme de ses ventes. La société a obtenu la certification ISO 14001 de la société SGS et la certification organique CERES (allemande) pour ses 3 vignobles. La Résidence Apalta a rejoint le réseau des Relais et Châteaux.

La société MARNIER CHILE détient également 99,76% de la société Perigee Spirits SA qui développe le nouveau Pisco chilien, sous la marque KAPPA. Le lancement du Pisco a été effectué à San Francisco le 27 octobre. L'année 2011 s'est soldée par une perte de 863K€.

Marnier Lapostolle Inc (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 72,80% de son capital)

Le chiffre d'affaires net de la filiale américaine est de 89,2 millions dollars US contre 92,1 millions dollars US en 2010, soit une baisse de 3,1%.

Le résultat après impôt est de 219 K\$ US par rapport à 338 K\$ US en 2010.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008), le solde des dettes de la Société Mère à l'égard des fournisseurs au titre des deux derniers exercices, par date d'échéance, est le suivant :

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS	< 30 jours	de 30 à 60 jours	> 60 jours	Total TTC
Au 31 décembre 2010 Dettes fournisseurs en milliers €	4 532	717	0	5 249
Au 31 décembre 2011 Dettes fournisseurs en milliers €	4 423	1063	0	5 486

PERSPECTIVES GENERALES 2012

En 2012, le Groupe continuera sa stratégie de croissance interne à long terme qui s'articule autour de quatre axes principaux :

- 1) Assurer à ses produits un bon accès aux marchés dans un contexte de concentration des Groupes de Spiritueux. Des contrats de distribution régionaux avec de grands groupes de spiritueux permettent à la marque d'optimiser sa pénétration aussi bien en « on trade » (cafés/hôtels/restaurants), qu'en « off trade » (grande distribution), tout en assurant une bonne implication de ces distributeurs dans la promotion de la marque GRAND MARNIER grâce à sa parfaite complémentarité avec leurs marques premium.
- 2) Le deuxième axe stratégique est le rajeunissement de la marque et la création d'un lien émotionnel entre la marque et une nouvelle génération de consommateurs en Amérique du Nord. La campagne LA VIE GRAND MARNIER, comprenant de la publicité TV, des programmes dans le réseau Horeca et magasins, montre des résultats probants aux Etats Unis car depuis Mai 2011 jusqu'à Février 2012 nous avons eu 7 mois de ventes locales en progression.
- 3) Une amélioration du mix produit est attendue pour toute la gamme, liqueurs et vins, avec la poursuite de la reprise des volumes de liqueurs en Amérique du Nord, dynamisée par la mise en place de cocktails phares où Grand Marnier est l'élément principal, par le nouveau produit Quintessence et par l'introduction de deux nouveaux concepts aux Etats Unis au dernier trimestre 2012 : un spiritueux et une édition annuelle limitée pour les fêtes de fin d'année.
- 4) Outre le renouvellement des présentations haut de gamme et la nouvelle cuvée Quintessence, l'axe stratégique Européen se poursuit par le recrutement de nouveaux consommateurs via l'image du Grand Marnier (campagne "Sunset") et par l'activation de programmes favorisant la consommation du Cordon Rouge en long drink principalement sur nos marchés clefs. En Asie, la croissance de la marque s'accélère, avec une base volume qui devient représentative et ce grâce à notre politique d'investissement derrière la marque s'appuyant d'une part sur la campagne publicitaire "La Vie Grand Marnier" et d'autre part sur de multiples activations terrain.

FACTEURS DE RISQUES AUXQUELS LE GROUPE MARNIER LAPOSTOLLE EST CONFRONTE

Risques opérationnels

L'activité du groupe est très dépendante du Grand Marnier Cordon Rouge qui représente 91,5% des volumes de liqueur vendus et du Marché du Continent Nord Américain qui assure 68% du chiffre d'affaires consolidé.

Risques juridiques

a) Réglementation

Le Groupe veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Grand Marnier est soumis à toutes les réglementations en matière d'hygiène, et de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

b) Marques

La protection des marques fait l'objet d'une attention particulière des équipes juridiques internes assistées de conseils externes, qui interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

c) Litiges

Le Groupe n'est partie à aucun litige significatif et n'a pas de risque inhérent à son activité.

Politique de la Société en matière de gestion de risques financiers

Des informations plus détaillées sont fournies dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

a) Risque de liquidité

Le Groupe n'a pas de risque de liquidité du fait de ses excédents de trésorerie et il pratique une gestion prudente qui lui permet de disposer d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché afin d'honorer ses engagements.

b) Risques de marché

Risque de change

Compte tenu de son activité exportatrice, 72% du chiffre d'affaires du groupe est facturé en devises étrangères, à raison de 80% en dollar US et 20% en devises diverses, alors que les dépenses sont principalement libellées en euro.

En 2011, la société mère a poursuivi sa gestion prudente en ayant recours à des couvertures à terme. Des provisions pour risques sont comptabilisées lorsque cela est justifié.

La société mère ne couvre pas le risque de change portant sur l'actif net de ses filiales à l'étranger.

Il n'y a aucune sensibilité du résultat net à la variation du dollar US dans la mesure où la totalité du chiffre d'affaires de la société en dollars fait l'objet de couvertures à terme efficaces. Voir la Note 3.20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe détient des actifs financiers significatifs. Il s'agit essentiellement d'OPCVM monétaires ou assimilés, de comptes à terme, et de contrats de capitalisation.

Le Groupe ne souscrit que des emprunts à taux fixes et ne court aucun risque de taux sur ses emprunts, qu'ils soient en Euro ou en dollar US.

La société privilégie les placements de la trésorerie d'exploitation dans des fonds monétaires purs en euros et sur des durées courtes ou dans des comptes à terme.

Risque de crédit

Compte tenu de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde et de la qualité des grands réseaux de distribution internationaux sur lesquels il s'appuie (Moët Hennessy, Diageo...), le Groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit significatif.

Risque de contrepartie et risque sur actions

La Direction Financière a pour mission de préserver les liquidités de la société dans le cadre d'une politique de gestion prudente des placements.

Les contreparties utilisables sont retenues en fonction d'un niveau de notation minimum.

L'exposition du Groupe au risque des marchés actions est limitée à la détention d'actions d'autocontrôle. Au 31 décembre 2011, le Groupe Marnier Lapostolle détenait 2411 actions propres (hors contrat de liquidité). Sur la base du dernier cours de bourse, la valeur des actions propres détenues à cette date s'élevait à 10 126 K€.

Risques industriels et environnementaux

Deux des établissements de la Société sont classés SEVESO, et travaillent en coopération avec la DRIRE dont ils s'appliquent à mettre en œuvre les recommandations.

La société profite des travaux importants engagés sur ses deux sites industriels, pour faire les mises aux normes nécessaires.

Politique d'assurance

La Société est titulaire pour ses sites industriels d'un contrat dommages multirisques avec un volet périls dénommés et non dénommés.

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-dessous un rapport comportant des informations sur la manière dont la Société des Produits Marnier Lapostolle prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité.

CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES

La mise en œuvre de la démarche environnementale repose sur un engagement fort de la direction du Groupe. Cette démarche vise à impliquer tous les acteurs intervenant au cours de la chaîne d'élaboration de nos produits dans un souci de qualité et d'amélioration continue. Cette démarche vise notamment à :

- **PROMOUVOIR DES PRATIQUES AGRICOLES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITE,**

Accompagnement des viticulteurs fournissant les eaux de vie de Cognac

Dans le cadre de sa politique qui vise à fournir à ses clients des produits sans risque sanitaire, et afin de satisfaire aux exigences réglementaires, la société développe conjointement avec ses fournisseurs une démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points).

Tous les fournisseurs soit près de 300 viticulteurs et distillateurs ont ainsi été formés à cette démarche. La société continue à mobiliser et à sensibiliser les viticulteurs aux respects de ces pratiques. Elle réalise des audits réguliers afin d'évaluer le respect des exigences de sécurité alimentaire HACCP. Parmi les points particulièrement suivis figurent la traçabilité et le respect des bonnes pratiques environnementales définies par la région de Cognac, en particulier dans le domaine de l'utilisation des produits phytosanitaires. En 2011, 37 viticulteurs ont ainsi été audités et ont montré leur forte implication dans la démarche.

De plus, des visites ont été mises en place en 2011 auprès des viticulteurs afin de vérifier la conformité aux exigences de l'AOC Cognac. 52 visites de contrôle ont été ainsi réalisées.

Culture raisonnée et expérimentation de pratiques biologiques pour les vignobles Château de Sancerre

Concernant les vignobles servant à élaborer les vins Château de Sancerre, la Société poursuit ses efforts pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires en privilégiant la défense immunitaire de la vigne et le recours aux amendements organiques. Pour cela, elle sensibilise et accompagne l'équipe des vigneron dans ce sens.

Ainsi l'expérimentation de cultures biologiques sur certaines parcelles de vignoble Château de Sancerre a été poursuivie. Elle concerne désormais 10 hectares sur 56 (17%) qui sont cultivés en agriculture biologique.

En 2011, la faible pluviométrie en début de saison a facilité la conduite en culture biologique de ces parcelles. L'essai a ainsi été concluant. Cependant lors des années à forte pluviométrie, il peut être nécessaire de recourir à des traitements de rattrapage chimiques.

Sur les autres parcelles de vignoble Château de Sancerre, qui représentent 46 hectares, une culture raisonnée est appliquée. Les traitements ne sont pas systématiques, mais dépendent du risque de maladie. Dans la mesure du possible, l'application de ces traitements est retardée et limitée.

La principale préoccupation concerne la lutte contre la pourriture des raisins. En 2011, il n'a pas été nécessaire d'utiliser d'anti pourriture chimique. Seul un poudrage à base de calcaire a été mis en œuvre et a permis d'assécher les champignons générant la pourriture grise.

Aujourd'hui, la lutte contre la pourriture repose sur des méthodes prophylactiques. La vigne est conduite pour que les maladies ne se développent pas, notamment :

- Les vignes sont enherbées ce qui permet de réduire la vigueur de la plante et d'absorber le surplus d'eau qui peut faire gonfler et fragiliser les baies.
- La taille et l'ébourgeonnage sont réalisés de manière à éviter l'entassement de la végétation. Ainsi l'air circule entre le feuillage et assainit les grappes. Les champignons (pourriture) se développent lorsque que l'hygrométrie est importante.

Une attention particulière est donnée pour préserver la qualité des sols :

- Pour limiter l'érosion, les sols sont enherbés entre les rangs sur la bande de roulement. Cela permet de diminuer la vitesse de ruissellement, de dégrader les molécules chimiques et de retenir la terre.
- Les vignes sont désherbées le plus souvent de façon mécanique et non chimique de façon à éviter le recours à des désherbants.
- Les désherbants racinaires (qui restent dans le sol) sont abandonnés et remplacés par les herbicides foliaires.

Enfin, la Société accorde une attention particulière à la gestion des produits phytosanitaires afin de limiter les risques de pollution. Ainsi les emballages usagés de produits phytosanitaires sont récupérés et envoyés dans un centre de tri spécialisé pour y être traités.

De même les eaux de rinçage des pulvérisateurs sont stockées séparément dans une citerne et sont pompées pour être transportées dans un centre de traitement collectif spécifique pour les effluents phytosanitaires.

Agriculture biologique certifiée pour les vignobles des vins du Chili

La société Lapostolle s'est engagée depuis plusieurs années à mettre en place une agriculture durable pour l'ensemble de son vignoble.

Elle a lancé une procédure de certification biologique de son vignoble. Ainsi en 2011, l'ensemble des vignes, soit 350 ha, (180 ha à Apalta, 110 ha à Requinoa et 60 ha à Casablanca) ont été certifiées 100% biologiques par l'organisme de certification environnemental allemand CERES (Certification of Environmental Standards) en accord avec les exigences chiliennes, nord-américaines et européennes relatives à la certification biologique.

Ce recours à l'agriculture biologique pour le vignoble permet de protéger les ressources naturelles en excluant notamment l'usage d'engrais chimiques de synthèse et de pesticides de synthèse. L'utilisation de produits naturels est favorisée. Ces pratiques respectueuses de l'environnement permettent également de protéger la biodiversité de la faune et de la flore alentours de façon à maintenir la qualité du terroir.

En Juillet 2011, la société Lapostolle a célébré le lancement de la Cuvée Alexandre Syrah Los Kuras 2009, la première cuvée à être officiellement certifiée "Fabriqué à partir de raisins biologiques".

Tous les vins Cuvée Alexandre 2011 seront certifiés "Fabriqué à partir de raisins biologiques".

Agriculture durable pour les oranges cultivées à Haïti

La Société possède et gère une plantation d'oranges amères à Haïti dont sont issues les écorces d'oranges amères utilisées pour la fabrication du Grand Marnier®.

Soucieuse de préserver la fertilité des sols, ceux-ci sont protégés par un enherbement permanent, lui-même géré par un pâturage régulier de bovins appartenant aux ouvriers de la plantation. Aucun désherbant n'est utilisé.

Les vergers d'oranges qui ne font pas l'objet de pâturage sont en association culturale pour former des jardins dits « créoles » : y sont cultivées des plantes alimentaires (haricot, patate douce, maïs etc.) qui servent aux familles ouvrières de la plantation. Ces cultures sont en agrobiologie et le travail du sol est manuel.

La production d'écorces d'oranges amères est réalisée à partir de fruits verts qui permettent d'obtenir une meilleure concentration en huiles essentielles. Les fruits, à ce stade sont moins attractifs pour les maladies et parasites ce qui permet d'être confronté à une moindre pression sanitaire dans les vergers.

Le séchage des écorces est effectué en saison sèche et au soleil. Il n'y a donc pas de consommation d'énergie fossile.

L'extraction de l'huile essentielle d'orange amère est réalisée par râpage manuel des fruits, puis pressage à la presse manuelle et à la presse hydraulique.

Les déchets obtenus par les activités de production d'écorces d'oranges et d'huile essentielle sont ensuite compostés, puis épandus sur les parcelles.

• REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE LIEES A NOS ACTIVITES

Optimisation de la chaîne logistique des produits Grand Marnier® et Château de Sancerre

La société a mené une politique active d'optimisation des flux logistiques afin de réduire le nombre de kilomètres parcourus sur route pour le transport de marchandises et la consommation globale de carburant.

Concernant les flux logistiques liés à l'approvisionnement de nos emballages, la Société a recours à des fournisseurs de verre qui sont situés à proximité de notre site d'embouteillage, ce qui limite la distance parcourue par les camions de transport. Concernant les autres approvisionnements, l'optimisation réalisée a été de regrouper différentes commandes de marchandises par zones afin de pouvoir transporter par camions complets.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les vins du Chili

Concernant les vins du Chili, la société Lapostolle a poursuivi son action d'amélioration concernant l'allègement des bouteilles. Ainsi l'ensemble de la gamme de vins Casa est désormais conditionné dans des bouteilles allégées, ainsi qu'une partie de la gamme de vins Cuvée Alexandre.

En 2009 et 2010, la société Lapostolle avait obtenu la certification CarbonNeutral qui reconnaissait les efforts fournis pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Concernant l'activité des vins du Chili, la société Lapostolle a obtenu la certification ISO 14001 en Mars 2011. Cette certification reconnaît la gestion efficace de la performance environnementale.

• ECONOMISER LES RESSOURCES MATIERES ET FAVORISER LEUR RECYCLAGE

La société s'attache à réduire la consommation de matières premières non renouvelables avec l'aide des collaborateurs internes et externes.

Ainsi, les matières premières, verre et cartons notamment, sont issues de productions réalisées à partir de matériaux recyclés.

Parallèlement, un travail conjoint avec nos fournisseurs a permis d'optimiser les quantités de matières mises en œuvre pour fabriquer nos emballages. Ainsi après avoir optimisé la dimension des caisses Grand Marnier® qui sont mieux ajustées aux bouteilles, ce sont désormais les rabats qui ont été raccourcis. Ces travaux d'amélioration en continu réalisés conjointement avec nos fournisseurs permettent de réduire la quantité de papier utilisée pour la fabrication des caisses.

Enfin la Société est particulièrement attentive à organiser le tri des déchets qui sont des ressources potentielles pour le recyclage. Ainsi, la totalité des matières recyclables (cartons, verres, plastiques) est revendue à des récupérateurs et remise dans le circuit du recyclage.

• **ETRE ATTENTIF A LA GESTION DE L'EAU**

La Société est particulièrement attentive à la gestion des effluents afin de préserver les ressources en eau.

Ainsi concernant les vins Château de Sancerre, la société a participé financièrement à la construction d'un centre de traitement des effluents à Sancerre. Les effluents de la cave de Sancerre sont traités par ce centre collectif, ce qui permet de rejeter de l'eau répondant aux normes des rejets en milieu naturel.

Concernant les vins du Chili, la certification biologique du vignoble des vins du Chili présente un avantage immédiat pour la gestion des eaux usées par rapport à une agriculture traditionnelle : en effet, les eaux de lavage du matériel agricole ne contiennent pas de produits chimiques dans la mesure où les produits utilisés pour le traitement de la vigne sont tous biologiques.

Concernant les effluents vinicoles, les deux caves de Clos Apalta et de Cunaco ont leur propre installation de traitement. Ces installations fonctionnent à partir de plantes filtrantes et de bactéries et permettent d'obtenir une eau de qualité satisfaisante.

Concernant les sites industriels, des améliorations constantes sont réalisées afin de maîtriser les rejets dans le milieu naturel. Ainsi en 2011, sur le site d'Aubevoye, le dispositif de séparations des eaux de pluies toiture / parking a été modernisé, avec pose de trois séparateurs d'hydrocarbures pour les eaux de pluies parking - voierie.

• **PREVENIR LES RISQUES INDUSTRIELS**

La Société continue de mener une politique active et récurrente concernant la prévention du risque d'accident technologique dans ses installations classées.

Ainsi sur le site d'Aubevoye, les dispositifs existants de lutte contre l'incendie ont été améliorés en 2011 avec la création de bassins de rétention.

CONSEQUENCES SOCIALES

La politique de gestion des ressources humaines de la Société vise à valoriser les compétences, offrir des conditions de travail sécurisées et assurer un dialogue social satisfaisant.

Effectifs

Au 31 décembre 2011, l'effectif total de la Société Mère était de 328 salariés, y compris les contrats à durée déterminée, par rapport à 336 au 31 décembre 2010.

Au total, au cours de l'année 2011, la société a enregistré 6 licenciements, 5 départs en retraite, 4 démissions et 4 ruptures conventionnelles.

Elle a procédé à 11 embauches en contrat à durée indéterminée.

Organisation du travail, absentéisme

Le temps de travail est de 35 heures hebdomadaires sauf sur le site de Sancerre où il est de 38 heures pour les hommes et de 36 heures pour les femmes.

Les absences ont été de 3 601 jours dont 2 601 jours de maladie, 610 jours d'accidents et 385 jours de maternité. Ces chiffres sont en léger recul par rapport à 2010 à l'exception des accidents du travail qui s'améliorent de 25% après une mauvaise année 2010.

Rémunérations

En 2011, la masse salariale globale annuelle s'est élevée à 15 598 093 €, en baisse de 1,0% par rapport à l'exercice précédent.

Intéressement, participation et épargne salariale

en millions €	2011	2010
Participation	0,2	0,3
Intéressement	0,2	0,4
TOTAL	0,4	0,7

Relations professionnelles

Le Comité central d'entreprise, qui comprend 10 membres, s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2011. Il est doté d'un budget de 166 592 €.

Hygiène et Sécurité

En ce qui concerne la sécurité, 8 accidents du travail ont eu lieu en 2011, ayant entraîné la perte de 610 jours.

Formation

Le budget de formation représente 1,9% de la masse salariale. En 2011, 95 salariés ont suivi un stage de formation pour un total de 2 337 heures de stages rémunérées.

Dépenses à caractère social

En 2011, la contribution globale aux œuvres sociales a été de 392 922 €. Il convient d'y ajouter des prestations complémentaires de retraite pour 1 042 100 €.

Sous-traitance et travailleurs extérieurs

En 2011, le nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires a été de 14,22 et la durée moyenne des contrats d'intérim de 34 jours de travail.

Plan seniors

La Société a développé un plan d'action en faveur des seniors axé autour de 3 points :

- l'aménagement des fins de carrières et la transition entre activité et retraite
- l'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité
- le développement des compétences et des qualifications et l'accès à la formation.

PROPOSITIONS DU DIRECTOIRE

**APPROBATION DES COMPTES – QUITUS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, DU
DIRECTOIRE – PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous pensons que vous voudrez bien approuver les comptes sociaux au 31 décembre 2011 dégageant un bénéfice net comptable de 7 789 050 €, et les comptes consolidés de l’exercice 2011 se soldant par un résultat net consolidé – part du groupe – de 5 792 341 €, tels qu’ils vous sont présentés.

En ce qui concerne la détermination du bénéfice distribuable, nous vous rappelons que la Réserve légale ayant atteint son maximum, le bénéfice distribuable se déterminerait comme suit :

↪ BENEFICE DE L’EXERCICE	7 789 050 €
auquel il convient d'ajouter le Report à nouveau(*)	1 268 428 €

BENEFICE DISTRIBUABLE	9 057 478 €

(*) dont 250 750 € correspondant aux dividendes afférents à l'exercice 2010 et à l'acompte sur dividende afférent à l'exercice 2011, non versés pour les 1 391 puis les 2011 actions auto détenues par la société à la date de mise en paiement.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

↪ Attribution aux actionnaires d'un dividende de 100 € par action soit globalement	8.500.000 €
⊗ Dividende statutaire de 6 %	1 629 450 €
⊗ Dividende complémentaire	6 870 550 €
↪ au Report à nouveau	557 478 €

TOTAL EGAL AU BENEFICE DISTRIBUABLE	9 057 478 €

Il est précisé que les actions autodétenues n'ouvrant pas droit à dividende, le montant total de la distribution pourra être amené à changer en fonction du nombre d'actions autodétenues à la date de mise en paiement du dividende : les dividendes attachés aux actions détenues par la Société seront virés au compte "Report à nouveau".

Chaque action donne droit à **un dividende total de 100 €**.

Nous vous rappelons que le Directoire dans sa séance du 13 décembre 2011 a décidé la mise en distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant de 50 € par action.

Compte tenu de cet acompte, le solde du dividende (50 €) sera mis en paiement le 21 juin 2012.

Conformément aux exigences de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les actionnaires sont informés que, dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur, ce dividende ouvre droit, pour les personnes physiques résidentes fiscales en France à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts, soit 40 € par action ; cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire aura opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire (dont le taux ressort à 34,50%, soit 21 % au titre de l'impôt sur le revenu et 13,50 % au titre des prélèvements sociaux).

Nous vous rappelons en outre, en l'état actuel de la législation, que pour ces actionnaires personnes physiques qui n'opteraient pas pour le prélèvement libératoire, la Société devra toutefois imputer également sur les dividendes leur revenant, le montant des prélèvements sociaux (13,50 %).

En application de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé les distributions de dividendes effectués au titre des trois exercices sociaux précédents.

Exercice	Dividende net par action	Nombre d'actions	Dividende distribué (éligible en totalité à l'abattement de 40% prévu par l'art. 158.3.2° du CGI)
2010	100 €	85 000	8 500 000 €
2009	100 €	85 000	8 500 000 €
2008	100 €	85 000	8 500 000 €

Nous vous demandons également de bien vouloir autoriser le virement du compte "Réserve de prévoyance" à un compte de réserves intitulé "Réserve pour actions propres" de la somme de 3 014 309 € représentant la valeur de titres acquis par votre Société au titre du programme de rachat.


PROGRAMME DE RACHAT

Nous vous rappelons qu'aux termes de votre assemblée générale mixte du 22 juin 2011, il avait été donné pouvoir au Directoire d'acquérir des actions de la Société, notamment pour annulation de titres, dans les limites décidées par ladite assemblée ; cette autorisation avait été donnée pour une durée expirant le 22 décembre 2012 ; c'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir :

renouveler l'autorisation donnée à votre Directoire, conformément à l'article 225-209 du Code de Commerce, d'acquérir, par tous moyens, des actions de la Société, en vue notamment de :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers
- l'annulation des titres ainsi rachetés
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital
- la couverture de toute forme d'allocation d'actions à des salariés ou à des mandataires sociaux conformément aux dispositions du Code de Commerce
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute opération conforme.

Les acquisitions d'actions pourront être réalisées par tous moyens dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière y compris par voie d'acquisition de bloc de titres.

 **de fixer à 10 % du capital, soit à ce jour HUIT MILLE CINQ CENTS (8.500) actions**, le nombre maximum d'actions pouvant être acquis en exécution de la présente autorisation.

- Le prix maximum d'achat est fixé à 6.500 € ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies.
- Les opérations d'acquisitions ou de cessions pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique.

En outre, nous vous proposons de :

- ◇ déléguer au Directoire, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.
- ◇ conférer tous pouvoirs au Directoire, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son Président, ou à son Directeur Général, pour préciser, si nécessaire, les termes de la présente autorisation, en décider et en effectuer la mise en œuvre, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tout autre organisme, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation expirera au plus tard dans dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle se substitue, avec effet immédiat, à l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 22 juin 2011.

AUTORISATION D'ANNULATION D' ACTIONS

Sur un autre plan, nous vous demandons de bien vouloir autoriser votre Directoire à réduire le capital social par annulation de toute quantité qu'il décidera, des actions achetées en application du programme de rachat dans la limite autorisée par la loi.

Le nombre maximum d'actions pouvant être annulé par la Société – pendant une période de vingt-quatre mois prévue par la loi – est de 10 % des actions qui composent le capital de la Société, soit 8.500 actions.

Enfin, nous vous remercions de conférer tous pouvoirs au Directoire pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital, modifier les statuts et accomplir les formalités requises.

Vos Commissaires aux comptes sont amenés à établir un rapport spécial dans le cadre de l'opération de réduction de capital par annulation d'actions.

MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de Monsieur Pierre DELORY Co-Commissaire aux Comptes titulaire et de Yann CHAKER Co-Commissaire aux Comptes suppléant arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée générale.

Nous vous suggérons de désigner en remplacement, Monsieur François Lamy 7, rue de Monceau 75008 PARIS en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, qui statuera dans le courant de l'année 2018, sur les comptes du dernier exercice clos et de nommer Monsieur Philippe BLIN 10, avenue de Messine 75008 PARIS en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée à courir du mandat de Monsieur François LAMY.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

A. Nous vous demandons de bien vouloir modifier les dispositions statutaires relatives à la répartition du droit de vote entre l'usufruitier et le nu propriétaire pour les remplacer par les dispositions suivantes.

En ce qui concerne la répartition du droit de vote entre l'usufruitier et le nu-propriétaire :

1. Pour tous les démembrements résultant d'une donation ayant bénéficié des dispositions de l'article 787B du code général des impôts, le droit de vote appartient définitivement au nu-propriétaire dans toutes les assemblées, à l'exception de celui concernant l'affectation des bénéfices qui appartient à l'usufruitier.
2. Pour les autres démembrements, sauf convention contraire, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires ou spéciales.

Afin de permettre à la société la mise en œuvre des présentes dispositions, chaque donateur devra notifier à la société la donation qu'il aura consentie, selon les modes légaux, en précisant si cette dernière a été consentie sous le bénéfice des dispositions de l'article 787B du code général des impôts.

Chaque usufruitier sera convoqué aux assemblées générales en considération des points de l'ordre du jour sur lesquels il pourra exercer son droit de vote. Le nu propriétaire devra être convoqué à toutes les assemblées générales, pour y assister, même s'il ne dispose d'aucun droit de vote.

B. Il vous est proposé de supprimer l'obligation pour les membres du Conseil de Surveillance de détenir une action de garantie suite à la suppression de cette obligation par la loi de modernisation de l'économie n° 2008 -776 du 4 avril 2008.

C. Afin de mettre à jour les statuts avec les dispositions de l'ordonnance 2010-1511 relative à la possibilité pour les actionnaires de se faire représenter par toute personne de son choix, nous vous proposons de mettre à jour l'article 19 c) des statuts intitulé « Assemblées Générales – vote par procuration ».

INFORMATIONS DIVERSES

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez en annexe le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE

La Société des Produits Marnier Lapostolle a porté à 100% sa participation dans la Société Civile d'Exploitation Viticole Jacques Raffaitin à Sancerre en France.

CESSION D'ACTIF

NEANT

ACTIONNARIAT

Répartition du capital social au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, le montant du capital était de 27 157 500 € divisé en 85.000 actions de 319,50 € de nominal.

Ces actions sont toutes de même catégorie et cotées au Compartiment B d'Euronext Paris. L'action a clôturé l'exercice au cours de 4 200 €, soit une baisse de 2,5% sur l'exercice.

Nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales qui possédaient au 31 décembre 2010 un nombre d'actions de la Société correspondant à l'un des seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce.

	% du capital	% droits de vote
Famille Jacques MARNIER LAPOSTOLLE	>10	> 20
Famille Sylvia de GASPERIS	>10	>20
Famille Antoinette COURY	>10	>20
Autocontrôle:		
MARNIER-LAPOSTOLLE INC.	0,47	0
Autodétention	2,46	0

Actionnaires nominatifs détenant plus des deux tiers du capital ou des droits de vote

NEANT

CONTRAT DE LIQUIDITE

Nous vous rappelons que la société a confié, au Crédit Agricole Cheuvreux la gestion d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 mars 2005.

A la clôture de l'exercice, la Société autodétenait ainsi au titre de ce contrat de liquidité 84 titres pour une valeur de 353 K€.

**PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE AYANT FAIT L'OBJET
D'UNE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL**

Au cours de l'exercice 2011, nous avons été informés des franchissements suivants :

- La société Crédit Suisse Group AG (Paradeplatz, Zurich 08001, Suisse) a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 mai 2011, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GRAND MARNIER et détenir 6,22% du capital et des droits de vote de cette société.
- La société Crédit Suisse Group AG (Paradeplatz, Zurich 08001, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 juillet 2011, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Crédit Suisse AG et Crédit Suisse Life (Bermuda Ltd) qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GRAND MARNIER et détenir, indirectement par l'intermédiaire desdites sociétés 4,43% du capital et des droits de vote de cette société.

Monsieur Stéphane Lapostolle a déclaré avoir franchi en hausse, le 29 juin 2011, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GRAND MARNIER et détenir 6,73% du capital et 9,06% des droits de vote de cette société (dont 8,23% droits de vote exerçables en AGO (sauf décision d'affectation du résultat) et en AGE).

- Madame Alexandra de Bournet a déclaré avoir franchi en hausse, le 29 juin 2011, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GRAND MARNIER et détenir 6,12% du capital et 8,23% des droits de vote de cette société (dont 8,23% droits de vote exerçables en AGO (sauf décision d'affectation du résultat) et en AGE).
- Monsieur Jacques Marnier Lapostolle a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 juin 2011, les seuils de 20%, 15%, 10% et 5% des droits de vote de la société GRAND MARNIER en AGO (sauf décision d'affectation du résultat) et en AGE, le seuil de 20% en AGO (pour la seule décision affectation du résultat) et détenir 15,00% du capital et 20,09% des droits de vote de cette société (dont 17,82% droits de vote exerçables en AGO (décisions d'affectation du résultat) et 0,79% droits de vote exerçables en AGE).

PARTICIPATIONS DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2011, les salariés ne détenaient, au sens de l'article L. 225-180, aucune action de la Société.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe les mandats, ainsi que toutes fonctions salariées ou non, exercés au sein de votre Société, de ses filiales et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque Mandataire social.

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe la rémunération et les avantages de toute nature de chaque Mandataire social, concernant respectivement votre Société et ses filiales.

RAPPORTS SUR LES PROCEDURES INTERNES

Par ailleurs, conformément à l'article L. 225-37 du Code de Commerce, il vous est présenté en annexe :

- un rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- un rapport de vos Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE (ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER)

Conformément aux articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code Monétaire et financier, nous vous présentons en annexe un état récapitulatif des opérations supérieures à 5 000 € réalisées au cours de l'exercice par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier.

AUGMENTATION DE CAPITAL DELEGATION DE POUVOIRS ET AUTORISATIONS EN COURS

Délégations de pouvoirs et autorisations en cours, et rachat d'actions propres

Indépendamment du présent rapport, un rapport complémentaire récapitulant les délégations de pouvoirs et les autorisations conférées au Directoire, est résumé ci-après.

Augmentation de capital

DATE DE L'AGE	Nature de la délégation	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice
22 juin 2011	Délégation de compétence d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 20 M€ pour une durée expirant le 22 août 2013.	non utilisée
22 juin 2011	Délégation de compétence d'augmenter le capital social par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, pour une durée expirant le 22 août 2013.	non utilisée

RACHAT D' ACTIONS (HORS CONTRAT DE LIQUIDITE)

Nous vous informons que la société a utilisé l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 22 juin 2011 pour acquérir 620 actions dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Cette acquisition s'est réalisée dans le cadre de l'objectif lié à l'annulation des titres ainsi rachetés.

Au 31 décembre 2011, la Société auto-détenait 2 011 actions. Leur valeur comptable au 31 décembre 2011 s'élevait à 8 819 K€.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous informons que les comptes de l'exercice 2011 prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. Le montant de ces dépenses et charges s'élève à 38 312 € et l'impôt supporté de ce fait à 13 191 €.

LISTE DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Conformément à la loi, est mise à votre disposition au siège social une liste des conventions et engagements réglementés passés par la Société des Produits Marnier Lapostolle et portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Par ailleurs, nos Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur les conventions et engagements règlementés de votre Société qui est disponible au siège social.

Nous tenons à saluer, une fois encore, les efforts menés par le personnel au cours de cet exercice, et le dévouement dont n'a cessé de témoigner à tous les échelons l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs.

Après lecture des divers documents et rapports complétant votre information, nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont proposées.

Le Directoire

ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER 2011

RESULTATS FINANCIERS DE L'EMETTEUR AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(montants exprimés en euros)

	2 007	2 008	2 009	2010	2011
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	27 157 500	27 157 500	27 157 500	27 157 500	27 157 500
Nombre d'actions émises	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	123 093 237	109 675 668	104 107 294	109 549 183	106 743 584
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	31 713 197	-2 319 247	2 243 837	10 940 749	15 064 070
Impôt sur les bénéfices (1)	9 716 061	-10 020 074	3 975 060	4 744 884	3 970 966
Participation des salariés due au titre de l'exercice	1 508 783	0	94 784	322 311	243 770
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	16 711 161	-16 189 303	5 899 110	9 388 677	7 789 050
Résultat distribué au titre de l'exercice	11 475 000	8 500 000	8 500 000	8 500 000	8 500 000
3. RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	241,04	90,60	-21,48	69,10	127,64
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	196,60	-190,46	69,40	110,45	91,63
Dividende attribué à chaque action (2)	135,00	100,00	100,00	100,00	100,00
4. PERSONNEL					
Effectif des salariés employés pendant l'exercice	404	392	354	336	328
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 913 360	17 887 728	17 114 364	16 859 270	16 901 602
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 355 151	8 521 703	8 350 000	8 158 971	8 342 713

(1) En 2008, le montant d'impôt négatif correspond à un report en arrière des déficits

(2) Le dividende 2011 est le dividende soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires pour approbation

LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
ET AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE**

Nom, Prénom	Fonctions dans la Société	<i>Fonctions exercées dans d'autres Sociétés</i>	
		<i>Indication de la Société</i>	<i>Fonctions</i>
• <u>COURY Antoinette</u>	<i>Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
• <u>DALAMEL de BOURNET Alexandra</u>	<i>Vice-Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil</i>	LAPOSTOLLE MARNIER LAPOSTOLLE INC PERIGEE SA MARNIER CHILE.	Président du Conseil d'administration Président Vice Présidente du Conseil d'administration Vice Présidente du Conseil d'administration
• <u>MARNIER LAPOSTOLLE Irène</u>	<i>Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
• <u>REINACH Fabrice</u>	<i>Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
• <u>SANABRIA SUCRE Alvaro</u>	<i>Membre du Conseil</i>	ERCUS C.A. A.G.S. INGENIEROS	Administrateur Directeur
• <u>De JOUVENCEL Claude</u>	<i>Membre du Conseil</i>	Association de Grandes Marques Internationales de Vins et Spiritueux Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux Délégation Générale de Fédérations de Vins et Spiritueux de France WTA(Women Tennis Association)	Membre du Conseil et Secrétaire Membre du Conseil et Vice Président Membre du Conseil et Vice Président Membre du Global Advisory Council et Président du Ctte Financier et Audit
• <u>CARO Gérard</u>	<i>Membre du Conseil</i>		
• <u>MARNIER LAPOSTOLLE Jacques</u>	<i>Président du Directoire Membre du Directoire Directeur Commercial</i>	Société Nouvelle M. de SCHYRVER GRANDES MARQUES NEDERLAND B.V. MARNIER INVESTISSEMENTS MARNIER LAPOSTOLLE INC MARNIER MANAGEMENT.	Président du Conseil Directeur Président du Conseil Chairman of the board Président

Nom, Prénom	Fonctions dans la Société	<i><u>Fonctions exercées dans d'autres Sociétés</u></i>	
		<i><u>Indication de la Société</u></i>	<i><u>Fonctions</u></i>
<ul style="list-style-type: none"> • <u>de GASPÉRIS François</u> 	<i>Directeur Général du Directoire Membre du Directoire Secrétaire Général</i>	Société Nouvelle M. de SCHRYVER GRANDES MARQUES NEDERLAND B.V. MARNIER LAPOSTOLLE INC MARNIER MANAGEMENT.	Administrateur Directeur Vice-Président Administrateur
<ul style="list-style-type: none"> • <u>COURY Gilles</u> 	<i>Membre du Directoire Directeur Développement et Stratégie</i>	Société Nouvelle M. de SCHRYVER MARNIER INVESTISSEMENT MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Administrateur Administrateur Administrateur Vice -Président
<ul style="list-style-type: none"> • <u>MARNIER LAPOSTOLLE Stéphane</u> 	<i>Membre du Directoire Directeur "Supply Chain"</i>	LAPOSTOLLE MARNIER LAPOSTOLLE INC MARNIER INVESTISSEMENT	Administrateur Administrateur Administrateur

**RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA
SOCIETE**

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce, il vous est rendu compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

1. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Président rappelle que la société Marnier Lapostolle répond aux critères de taille des valeurs moyennes et petites édictés par l'AMF, notamment eu égard au montant de sa capitalisation boursière.

Dans sa séance du 27 avril 2011, le Conseil de Surveillance a, après études, décidé de se référer aux principales recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middlednext pour les valeurs moyennes et petites, lequel a fait l'objet d'une recommandation d'application de l'AMF N°2010-15 en date du 7 décembre 2010. Les dispositions de ce code ainsi retenues constituent un complément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires de la Société.

A cet égard, le Conseil de Surveillance, conformément à la recommandation précitée de l'AMF, a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du Code de gouvernement d'entreprise Middlednext.

1.1 Composition du Conseil et du Directoire

Il vous est présenté dans le tableau ci-après les principales informations sur les membres du conseil de surveillance et du directoire en fonction.

<u>NOMS</u>	<u>FONCTIONS</u> <u>Exercées depuis 2008</u>	Autres fonctions au sein du Groupe	Date de Fin de Mandat (AGO d'approbation des comptes de l'exercice)	Membre Indépendant
Mme Antoinette COURY	Président du Conseil Membre du Conseil	Néant	2013	Non
Mme Alexandra DALAMEL de BOURNET	Vice-Président Membre du Conseil	Contrat de travail au sein d'une filiale étrangère	2013	Non

<u>NOMS</u>	<u>FONCTIONS</u> <u>Exercées depuis</u> <u>2008</u>	<u>Autres fonctions</u> <u>au sein du</u> <u>Groupe</u>	<u>Date de Fin de</u> <u>Mandat</u> (AGO d'approbation des comptes de l'exercice)	<u>Membre</u> <u>Indépendant</u>
Mr Gérard CARO	Membre du Conseil	Néant	2016	Oui
M. Claude de JOUVENCEL	Membre du Conseil	Néant	2015	Oui
Mme Irène MARNIER LAPOSTOLLE	Membre du Conseil	Néant	2013	Non
M. Fabrice REINACH	Membre du Conseil	Néant	2013	Oui
M. Alvaro SANABRIA SUCRE	Membre du Conseil	Néant	2013	Non
M. Jacques MARNIER LAPOSTOLLE	Président du Directoire Membre du Directoire	Directeur Commercial	2013 2013	Non
M. François de GASPERIS	Directeur Général Membre du Directoire	Secrétaire Général	2013 2013	Non
M. Gilles COURY	Membre du Directoire	Directeur Développement et Stratégie	2013	Non
M. Stéphane MARNIER LAPOSTOLLE	Membre du Directoire	Directeur« Supply Chain »	2013	Non

Votre Conseil de surveillance est donc composé de 7 Membres ; conformément à la recommandation R8 du Code Middlenext, la société a étudié l'indépendance de ses membres du Conseil. Trois des membres du Conseil de Surveillance (Monsieur REINACH, Monsieur de JOUVENCEL et Monsieur CARO) sont considérés comme indépendants au regard des critères prévus par le Code Middlenext, repris dans la recommandation AMF N°2010-15 du 7 décembre 2010.

Cela se caractérise essentiellement par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement dudit membre du conseil.

Le Conseil compte 3 femmes parmi ses 7 membres, en conformité avec la loi du 27 janvier 2011 sur la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des conseils.

En outre, conformément à la recommandation R6 du Code Middlenext, la Société a mis au point un projet de règlement intérieur de son Conseil de Surveillance qu'elle a adopté lors de la séance du Conseil du 4 avril 2012.

1.2 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice, votre Conseil de surveillance s'est réuni 6 fois, ce qui répond aux critères de fréquence d'au moins 4 séances édictés par l'AMF dans sa recommandation sur le gouvernement d'entreprise, ainsi qu'à la recommandation R13 du code Middlenext :

- 16 mars 2011 : Rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du 4^{ème} trimestre 2010, examen des comptes sociaux de l'exercice 2010.
- 27 avril 2011 : Examen des comptes consolidés de l'exercice 2010, des comptes prévisionnels 2011, la préparation de l'assemblée générale mixte de juin 2011, examen du plan à cinq ans.
- 11 mai 2011 : Rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du premier trimestre 2011.
- 27 septembre 2011 : Examen des comptes sociaux et consolidés du 1er semestre de l'exercice 2011 de la société arrêtés par le Directoire et présentation du rapport d'activité semestriel correspondant. Examen du rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du deuxième trimestre 2011. Création d'un comité d'audit. Point sur les critères de performances relatifs aux retraites des mandataires sociaux
- 25 octobre 2011 : Révision des comptes prévisionnels de l'année 2011 établis par le Directoire.
- 15 novembre 2011 : Examen du rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du troisième trimestre 2011.

Lors des six réunions du Conseil de surveillance, tous les membres étaient présents (y compris par visioconférence) à quatre réunions et cinq membres sur les six composant le Conseil au cours du 1er semestre 2011 étaient présents à deux réunions.

1.3 Information des Membres du Conseil de surveillance

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des Membres du Conseil leur ont été communiqués dans les délais légaux et statutaires.

Notamment, un dossier complet est envoyé à chaque membre du Conseil en même temps que leur convocation aux réunions.

1.4 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de surveillance se déroulent au lieu indiqué dans l'avis de convocation ou au siège social.

Les décisions sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du président de séance n'est pas prépondérante.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil qui participent au Conseil par moyen de visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. Toutefois, la présence effective ou par représentation est exigée pour les délibérations ayant trait à :

- l'arrêté des comptes annuels et consolidés présentés par le Directoire,
- l'établissement du Rapport de Gestion par le Directoire.

1.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les Membres.

Les Membres du Conseil sont systématiquement convoqués à ces Conseils.

Il a été communiqué aux Commissaires aux comptes la liste des conventions et engagements réglementées.

1.6 Jetons de présence

Il est attribué des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant annuel de 100 000 €; ils sont répartis par part égale entre les membres du Conseil de Surveillance.

1.7 Comités spécialisés

La possibilité de créer des comités chargés d'aider le Président dans sa mission de direction est prévue à l'article 12 des statuts.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, le Conseil de Surveillance a créé un comité des rémunérations, composé de Monsieur Fabrice REINACH et de Monsieur Alvaro SANABRIA SUCRE.

En ce qui concerne le comité d'audit instauré par la loi, le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 27 septembre 2011 a décidé d'appliquer la recommandation R12 du Code Middledext et de créer un Comité d'audit composé de 2 membres indépendants, Monsieur Gérard Caro et Monsieur Claude de Jouvencel.

Le **comité d'audit** a pour mission d'assurer le suivi :

- de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans la société.
- du processus d'élaboration de l'information financière et comptable.
- du rapport financier élaboré par le Directoire, de l'audition du directeur financier, de l'audition des Commissaires aux comptes.
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Il est précisé que lors des missions d'audit du conseil, la Présidente du Conseil (n'ayant pas de fonctions exécutives) pourra assister à certaines séances.

1.8 Evaluation des travaux du Conseil

Le dialogue régulier établi entre les membres du Conseil permet de considérer que le fonctionnement du Conseil présente une efficacité satisfaisante.

2 PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire est fixée par le Conseil de Surveillance conformément aux principales dispositions de la recommandation R14 du Code Middledext.

Pour 2011, les conditions de rémunération de Monsieur Jacques MARNIER LAPOSTOLLE et de Monsieur François de GASPERIS au titre de leur mandat social respectif de Président du Directoire et de Directeur Général du Directoire sont demeurées identiques à celles de 2008 fixées par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 1^{er} octobre 2008. Le principe de rémunération est fondé sur le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le Président et le Directeur Général bénéficient d'un complément de retraite lié à leur mandat social mis en place par la Société. Cet avantage "retraite" a été autorisé par le Conseil d'administration en date du 13 juin 2002 et confirmé le 15 juin 2006 ; conformément à la loi TEPA, le Conseil d'administration a soumis cet avantage "retraite" à l'atteinte de différents indices de performance.

Le Conseil de Surveillance a confirmé le 1^{er} octobre 2008 les indices de performances décidés par le Conseil d'Administration et ratifiés par l'assemblée générale mixte du 12 juin 2008.

Pour les raisons expliquées antérieurement touchant à leur ancienneté au sein de la société, les membres du Directoire cumulent leur mandat social avec un contrat de travail.

Le Conseil de Surveillance dans sa séance du 7 décembre 2009 a suivi les recommandations du Comité des rémunérations pour fixer les rémunérations de Messieurs Stéphane MARNIER LAPOSTOLLE et Gilles COURY, tant au titre des fonctions salariales au sein de la Société qu'au titre de leur mandat de membre du Directoire.

Au titre de la mission de représentation de la Société au sein des conseils d'Associations Professionnelles Vins & Spiritueux confiée à Monsieur Claude de JOUVENCEL, soit environ une vingtaine de réunions par an, celui-ci n'est pas rémunéré. Le Conseil de Surveillance a décidé toutefois que Monsieur Claude de JOUVENCEL aurait droit au remboursement de ses frais de déplacements, hôtels, repas et d'un abonnement internet sur présentation des justificatifs, dans la limite de 10.500 € par an.

Le Conseil de Surveillance a mandaté Monsieur Claude de JOUVENCEL dans le cadre d'une mission stratégique et, à ce titre décidé de lui allouer une rémunération exceptionnelle de 5.000 € par mois à compter du 1er mai 2011 jusqu'à la fin de sa mission et de lui attribuer une prime exceptionnelle en cas de succès de sa mission.

Enfin, nous vous signalons qu'aucun dirigeant ne bénéficie de stocks options, d'attribution d'actions gratuites ou de tout autre système leur donnant droit à des actions de la Société ; ils ne bénéficient pas de clause « parachute », ni d'indemnité de départ (recommandations R 3 et 5 du Code MiddleNext).

3 MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

En application des articles 18 et 19 des statuts, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les registres de la Société.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire teneur de compte.

Même privé du droit de vote, le nu-proprétaire d'actions a le droit de participer aux assemblées générales, dans les conditions de l'article 8 des statuts.

En ce qui concerne la répartition du droit de vote entre l'usufruitier et le nu-proprétaire :

- pour tout démembrement d'action réalisé antérieurement au 15 juin 2006, sauf convention contraire notifiée à la Société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires ou spéciales.
- pour tout démembrement d'action réalisé postérieurement au 15 juin 2006, le droit de vote appartient au nu-proprétaire à l'exception de celui concernant l'affectation des bénéfices qui appartient à l'usufruitier.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré, dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd ce droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de trois ans, s'il est en cours.

4 DEFINITION, objectifs et périmètre du contrôle interne

4.1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité à la loi et aux règlements
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs
- la fiabilité des informations financières

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société soient atteints.

4.2 Organisation générale du contrôle interne

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire.

Dans ce cadre, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales une fois par trimestre.

Le Conseil de Surveillance examine entre autres les documents prévisionnels de gestion, les comptes individuels et consolidés présentés par la Direction et il peut demander aux dirigeants tous documents utiles à sa mission de contrôle.

Les personnes chargées de surveiller, de définir ou d'impulser les dispositifs de contrôle interne sont :

- le Conseil de surveillance,
- le Directoire,
- le Directeur Financier,
- le contrôle de gestion,
- le service comptable de la Société,
- l'Expert-Comptable externe à la Société.

Par ailleurs, comme lors des exercices précédents, la Société a mis en œuvre tous les moyens demandés par Monsieur Pierre DELORY et Monsieur Pierre GODET, Commissaires aux comptes, afin de favoriser l'accomplissement de ces diligences. Celles-ci incluent des travaux visant notamment à apprécier la sincérité des informations données et leur cohérence d'ensemble.

Les procédures de contrôle interne mises en place leur ont été présentées ainsi que toute la documentation correspondante. Les tests complémentaires demandés ont été réalisés.

Conformément à la loi, à l'issue de la présentation du présent rapport, vos Commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport "sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière".

Je vous présente maintenant les informations prévues par la réglementation :

4.3 Mise en œuvre du contrôle interne

Mise en œuvre du contrôle interne :

- Les processus de contrôle interne en application dans le Groupe couvrent les cycles suivants :

- achat et frais généraux
- ventes
- immobilisations
- stocks
- trésorerie
- paye.

- Prises de décisions du Directoire

Les membres du Directoire se réunissent régulièrement pour faire le point des questions de gestion tant en ce qui concerne la Société-mère que ses filiales.

Des contrôles sur l'application des décisions de gestion par les différents services du groupe sont quotidiennement effectués par le Directoire et la Direction Financière.

- Procédure de contrôle de la gestion des filiales

Les actes dans le périmètre de la gestion courante effectués par le personnel des entités sont contrôlés par les équipes de Direction de chaque entité en place.

Des situations comptables des filiales opérationnelles sont établies généralement chaque trimestre assorties d'un ensemble d'indicateurs économiques et commerciaux permettant au Directoire de la Société-mère de s'assurer que les objectifs fixés seront atteints ou de prendre les mesures correctives nécessaires.

- Gestion et prévention des risques juridiques

Une équipe interne à la Société-mère est en charge de ces risques et procède à la consultation régulière de conseils spécialistes notamment en matière sociale, droit des sociétés, droit commercial, droit des marques, etc. si nécessaire.

Une revue systématique des contrats importants liés à l'activité et en matière sociale est effectuée par les personnes sus-mentionnées et fait l'objet de mise au point en collaboration avec le Directoire avant signature.

- Gestion et prévention du risque de change

La société utilise des contrats de couverture de change de type contrats de vente à terme ou options de change classiques, à l'exclusion de tout autre produit. Les devises concernées sont le dollar américain et le dollar canadien.

La gestion du risque de change s'appuie sur un plan de trésorerie en devise à 18 mois, actualisé mensuellement qui permet d'identifier les excédents nets en devises, avant et après affectation des contrats de change en portefeuille

Tout contrat de change doit pouvoir être rattaché à des opérations commerciales budgétées dans les 18 mois à venir, sans pouvoir engager la société au-delà.

Les excédents de devises disponibles sont immédiatement cédés au comptant.

La Direction Financière a délégation de pouvoir pour mettre en œuvre avec les Salles des Marchés des banques les décisions prises par le Directoire, en fonction de l'environnement économique et monétaire.

Les relevés des opérations effectuées sont ensuite signés par le Président ou le Directeur Général du Directoire ou, en leur absence, par deux personnes choisies parmi les autres membres du Directoire et le Directeur Financier du Groupe.

- Procédure d'évaluation régulière des provisions pour risques et dépréciations

Des propositions du service comptable sont présentées au Directoire.

Pour ce qui concerne les créances clients, leur probabilité de recouvrement est vérifiée très régulièrement par le service comptable qui en rend compte au Directoire. Le niveau des dépréciations « clients » est ajusté à chaque arrêté de comptes.

Des procédures sont en vigueur pour déceler les stocks morts ou à rotation lente ; ces stocks font ensuite l'objet d'un examen de la Direction Financière qui propose des dépréciations adéquates au Directoire.

L'ensemble de ces dépréciations est effectué sous contrôle étroit des Commissaires aux comptes.

- Gestion du risque lié au placement de trésorerie

Le Directoire a pris la décision, compte tenu de la volatilité des marchés, d'effectuer désormais tous les placements dans des fonds monétaires purs en euros ou en certificats de dépôt à court terme ou dans des placements équivalents.

4.4 Sauvegarde des actifs

- une attention particulière est portée au respect de nos marques au niveau national et international.
- souscription de contrats d'assurances : outre les contrats d'assurance classiques liés aux activités de la Société et du groupe, notre Société dispose de contrats d'assurance spécifiques visant à garantir le risque produit, la responsabilité civile et la perte d'exploitation.
- il existe un service interne de maintenance informatique organisant notamment la sauvegarde des logiciels et des données nécessaires à l'activité de la Société. Une sauvegarde est faite en interne, les données étant, en outre, sauvegardées à l'extérieur.
- une attention particulière est portée sur la sauvegarde quotidienne des bases de données et d'autres fichiers. Des anti-virus ont été mis en place afin de réduire le risque de sinistre.

4.5 Prévention et détection des fraudes et erreurs

Cette prévention est effectuée en étroite collaboration entre notre service comptable, le contrôle de gestion et notre Expert-Comptable. Notre Société a mis en place les moyens permettant d'avoir l'assurance raisonnable qu'elle se conforme aux principaux usages en la matière notamment au niveau de la séparation des tâches.

Notre Société a mis en place depuis plusieurs années un système de chèques sécurisés qui interdit toute utilisation frauduleuse. Nous sommes également passés au protocole EBICS pour nos virements interbancaires, et aux virements commerciaux pour nos règlements fournisseurs nationaux (VCOM).

Un logiciel de gestion intégré des points de vente normalise les règles de contrôle des boutiques (crêperies) et permet à partir du siège d'obtenir des informations détaillées sur les ventes de chaque boutique.

4.6 Processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée

Ce travail est d'abord effectué par nos services comptables avec l'assistance de notre Expert-Comptable. Ce processus nous permet de produire une information comptable et financière fiable et sincère.

Les commissaires aux comptes de la société-mère procèdent à la revue des comptes sociaux et consolidés. Les états transmis par les filiales font l'objet d'une revue systématique de la part des auditeurs.

5 APPRECIATION DE L'ADEQUATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Les principales procédures de contrôle interne ont été revues lors de la mise en place du nouveau système de gestion.

Nous pensons que la totalité du système est maintenant efficace.

Le présent rapport a été établi et signé par Madame Antoinette COURY, Présidente du Conseil de Surveillance.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 alinéa 11 le présent rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance.

La Présidente du Conseil de Surveillance



SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

Société Anonyme au Capital de 27.157.500 Euros

**Siège Social :
91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS**

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Pierre DELORY
7, RUE DE MONCEAU
75008 - PARIS

PIERRE GODET
19, AVENUE DE MESSINE
75008 - PARIS

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du
Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la
SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE.
Exercice clos le 31 décembre 2011**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

. de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

. d' attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- . prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- . prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- . déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

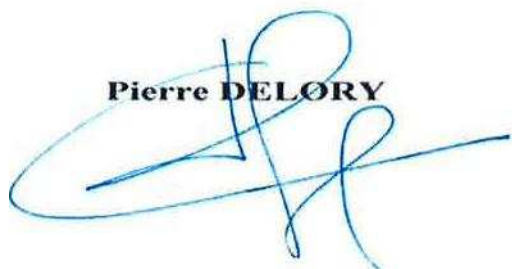
Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres Informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à PARIS. le 26 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes



Pierre DELORY



Pierre GODET

ETAT DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous indiquons, conformément aux nouvelles dispositions, que :

- a) aucun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire
- b) toute autre personne de la Société ayant le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant son évolution et sa stratégie
- c) des personnes ayant des liens personnels étroits avec les personnes mentionnées ci-dessus

n'ont effectué au cours de l'exercice 2011 sur les titres de la Société d'opération supérieure à 5.000 € à l'exception des suivantes :

29 juin 2011 : donation de la nue propriété de 5 199 actions par Monsieur Jacques Marnier Lapostolle au profit de Madame Alexandra Marnier Lapostolle

29 juin 2011 : donation de la nue propriété de 5 199 actions par Monsieur Jacques Marnier Lapostolle au profit de Monsieur Stéphane Marnier Lapostolle.

Monsieur Gérard Caro a acquis 2 actions de la Société moyennant un prix global de 8 400 €.

ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-dessus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait, à Paris, le 26 avril 2012.

Monsieur Jacques MARNIER LAPOSTOLLE
Président du Directoire

**CHAPITRE 2 – COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES
DES CONTROLEURS LEGAUX**

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, les honoraires versés aux Contrôleurs légaux de la société mère et de ses filiales sont repris ci-dessous.

EXERCICE 2011

en milliers d'euros	Pierre Delory				Pierre Godet			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
. Commissariat aux comptes des comptes individuels et consolidés:								
- Emetteur	107	107	96%	100%	52	45	100%	100%
- Filiales	0	0			0	0		
. Autres diligences et prestations								
- Emetteur	4	0	4%	0%	0	0	0,00%	0%
- Filiales								
sous-total	111	107	100,00%	100%	52	45	100%	100%
Autres prestations rendues aux filiales								
- Juridique - fiscal - social	0	0			0	0		
- Autres	0	0			0	0		
sous-total	0	0			0	0		
Total	111	107	100%	100%	52	45	100%	100%

CHAPITRE 3 - ETATS FINANCIERS 2011

I-BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2011 (en milliers d'euros)

NOTES	ACTIF	31 DECEMBRE 2011	31 DECEMBRE 2010
	ACTIF NON COURANT	74 952	85 617
3.1	Immobilisations incorporelles	2 383	3 133
3.2	Immobilisations corporelles	61 087	59 111
3.2	Immeubles de placement	5 122	5 480
3.3	Actifs financiers non courants	583	12 868
3.8	Actifs d'Impôt différé	5 777	5 025
	ACTIF COURANT	139 849	131 244
3.4	Stocks et en-Cours	39 806	40 835
3.5	Créances Clients	41 546	38 006
3.6	Autres créances	4 709	4 971
3.3	Actifs financiers courants	23 714	7 167
3.7	Trésorerie et équivalents	30 074	40 265
	TOTAL DE L'ACTIF	214 801	216 861
	CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	134 836	147 423
	Capital	27 158	27 158
	Réserves consolidées	101 397	111 803
	Résultat consolidé	5 792	7 986
	Intérêts minoritaires	489	476
	PASSIF NON COURANT	30 958	31 090
3.9	Provisions non courantes	19 989	22 140
3.10	Dettes financières à long terme	10 725	8 299
3.8	Passifs d'impôt différé	0	329
3.11	Autres passifs non courants	244	322
	PASSIF COURANT	49 007	38 348
3.9	Provisions courantes	1 706	529
3.10	Dettes financières à court terme	14 760	8 247
	Dettes fournisseurs	20 811	13 102
3.12	Autres dettes	11 730	16 470
	TOTAL DU PASSIF	214 801	216 861

II – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

II A- Compte de résultat consolidé de l'exercice 2011

NOTES	(En milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
3.13	Chiffre d'Affaires	120 878	126 184
3.15	Autres produits d' exploitation	14 238	15 319
	Achats consommés	-36 834	-38 672
	Charges de personnel	-29 155	-28 281
	Autres charges d' exploitation	-52 118	-50 062
	Impôts et taxes	-2 541	-2 938
	Dotations aux amortissements et aux provisions	-6 346	-6 675
	Résultat opérationnel courant	8 122	14 875
3.16	Autres produits opérationnels	247	5 595
3.16	Autres charges opérationnelles	-453	-4 114
	Résultat opérationnel	7 916	16 356
3.17	Coût de l'endettement net	-1 142	-1 674
3.17	Autres produits financiers	6 000	14 210
3.17	Autres charges financières	-3 415	-15 885
3.18	Charge d'impôt	-3 562	-4 993
	Résultat net des entreprises intégrées	5 797	8 014
	Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
	Résultat net de l'ensemble consolidé	5 797	8 014
	Résultat net - Part du groupe	5 792	7 986
	Résultat net - Intérêts minoritaires	5	28
	RESULTAT NET - PART DU GROUPE PAR ACTION (HORS ACTIONS PROPRES)	70,20	96,06

II B- Etat du résultat net et des gains et des pertes
comptabilisés en capitaux propres

En milliers d'Euros	Exercice 2011	Exercice 2010
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	5 797	8 014
+/- Ecart de conversion sur les activités à l'étranger	-1 365	4 531
+/- Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	328	475
+/- Réévaluation des instruments de couverture	-2 078	1 177
+/- Impôts	-113	-163
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-3 228	6 020
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	2 569	14 034
Dont: - Part du groupe	2 557	13 971
- Part des minoritaires	12	63

III – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EN MILLIERS D'EUROS)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	5 797	8 014
Dotations nettes aux amortissement et provisions	4 899	-653
Plus ou moins values de cession	-142	-538
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT APRES COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT		
	10 554	6 823
Coût de l'endettement net financier	1 142	1 675
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	3 562	4 993
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT		
	15 258	13 491
Impôt versé (-) ou reçu (+)	-3 880	-8 113
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 816	8 877
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	13 194	14 255
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-9 256	-7 900
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	396	2 245
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-46	-7 080
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	137	196
Incidence des variations de périmètre	0	-352
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-8 769	-12 891
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-12 459	-8 331
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Vente (Rachat) d'actions propres	-2 715	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	13 414	5 578
Remboursements d'emprunts	-7 325	-10 105
Acquisitions, et cessions de placements financiers	-23 650	0
Intérêts financiers nets versés	-1 142	-1 675
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-33 877	-14 533
VARIATION DE TRESORERIE	-29 452	-13 169
Trésorerie d'ouverture	52 499	65 668
Reclassement de trésorerie	7 000	0
Trésorerie de clôture	30 047	52 499

IV- TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES (EN MILLIERS D'EUROS)

(en milliers d'euros)	CAPITAL	TITRES AUTO- DETENUS	RESERVES ET RESULTATS CONSOLIDES	CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES - PART DES MINORITAIRES	TOTAL
Au 1er janvier 2010	27 158	-6 622	121 465	142 001	412	142 413
Résultat net de l'ensemble consolidé			7 986	7 986	28	8 014
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			5 985	5 985	35	6 020
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			13 971	13 971	63	14 034
Dividendes versés au cours de l'exercice			-8 331	-8 331		-8 331
Opérations sur titres auto-détenus		-698		-698		-698
Autres mouvements			4	4	1	5
Au 31 décembre 2010	27 158	-7 320	127 109	146 947	476	147 423
Résultat net de l'ensemble consolidé			5 792	5 792	5	5 797
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-3 235	-3 235	7	-3 228
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			2 557	2 557	12	2 569
Dividendes versés au cours de l'exercice (1)			-12 439	-12 439		-12 439
Opérations sur titres auto-détenus		-2 715		-2 715		-2 715
Autres mouvements			-3	-3	1	-2
Au 31 décembre 2011	27 158	-10 035	117 224	134 347	489	134 836

(1) distribution de dividendes de 150 € par action (dont 50 € au titre d'un acompte sur dividendes).

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1. - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETES	ADRESSES	N° SIREN	EXERCICE 2011		EXERCICE 2010	
			% contrôle	% d'intérêts	% contrôle	% d'intérêts
MARNIER LAPOSTOLLE SA	91 boulevard Haussmann - 75008 Paris	552.073.371	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GRANDES MARQUES	Nieuwe Gracht 11 - 2011 NB Haarlem Pays-Bas		85,71%	85,71%	85,71%	85,71%
DE SCHRYVER	35, rue Knapen - 1030 BRUXELLES 3 Belgique		55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
MARNIER INVESTISSEMENT	94 rue de Lausanne - 1202 Genève		99,75%	99,75%	99,75%	99,75%
MARNIER MANAGEMENT SA	94 rue de Lausanne - 1202 Genève		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
MARNIER LAPOSTOLLE INC	717 Fifth Avenue - 10022 New York		97,00%	96,94%	97,00%	96,94%
MARNIER CHILE SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 1204 - Santiago-Chile		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
LAPOSTOLLE SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 1204 - Santiago-Chile		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
VITIVINICOLA DEL SUR SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 1204 - Santiago-Chile		99,00%	98,75%	99,00%	98,75%
SCI DU VAL	91 boulevard Haussmann - 75008 Paris	418.084.828	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PERIGEE SPIRITS SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 1204 - Santiago-Chile		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
SCEV JACQUES RAFFAITIN	39, rue Saint Vincent - 18300 BUE	392.153.052	100,00%	100,00%	-	-

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

1.2 – SOCIETES NON CONSOLIDEES

Les autres titres de participation non consolidés comprennent :

- soit des sociétés dont le taux de détention est inférieur à 20% (directement ou indirectement),
- soit des sociétés dont le groupe détient entre 20% et 40% du capital et ayant un caractère non significatif en raison de leur taille.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D’EVALUATION ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1.- PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement du Conseil Européen, les comptes consolidés de la Société des Produits Marnier Lapostolle (« Le Groupe Marnier Lapostolle »), publiés au titre de l’exercice 2011, sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu’adoptées dans l’Union Européenne.

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions de l’IAS 1 et de l’IAS 7 proposant des formats de compte de résultat, de tableau de flux de trésorerie et de tableau de variation des capitaux propres. Le Groupe Marnier Lapostolle a choisi de présenter le modèle de compte de résultat par nature et le tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Les états financiers en euros de l’exercice 2011 ont été établis sous la responsabilité du Directoire du 27 mars 2012, et examinés par le Conseil de Surveillance en date du 4 avril 2012.

2.1.1. Evolutions du référentiel comptable en 2011.

Les normes, amendements et interprétations qui concernent le Groupe, et sont appliqués depuis le 1^{er} janvier 2011, sont les suivants :

- . amendements d’IFRS 7 sur la présentation des notes concernant les instruments financiers, et notamment les équivalents de trésorerie ;
- . amendements d’IAS 24 R sur les transactions avec les parties liées. (note 3.15)

Par ailleurs, le Groupe n’applique aucune norme IFRS, IAS, IFRIC par anticipation.

2.1.2 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2010. L’ensemble des textes adoptés par l’Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l’adresse suivante :

http://ec.europa.eu:internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Le Groupe applique la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009. Le Groupe a pris ainsi pour option :

- de conserver la dénomination « bilan » pour la présentation de la situation financière
- de présenter le résultat global sous forme de deux états séparés, un compte de résultat consolidé et un état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

2.1.3 Recours à des estimations

Certains éléments significatifs exigent le recours à des évaluations et au jugement de la Direction tels que la détermination des engagements de retraite ainsi que des coûts de restructuration. Les estimations nécessaires sont réalisées selon les hypothèses les plus probables émises par la Direction à la date d’établissement des comptes et peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

2.2. - METHODES D'EVALUATION

2.2.1.- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût s'il est probable que les avantages futurs attribuables à cet actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être mesuré de façon fiable.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des sociétés consolidées et leur actif net retraité à la date des prises de participation, sous déduction des éléments spécifiques ayant pu être affectés à des postes de bilan identifiables. Ces écarts affectés sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée résultant du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. Un test de dépréciation est effectué en cas d'indice de perte de valeur.

2.2.2. - Immobilisations corporelles

Un élément d'immobilisations corporelles est comptabilisé en actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et que le coût de cet actif pour l'entreprise peut être évalué de façon fiable. Lorsque les différentes composantes significatives d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation se compose de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, et des frais directement attribuables pour mettre l'actif en état de marche diminué des rabais et remises obtenus.

Les immeubles de placement sont des biens immobilisés détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Ils sont tous évalués à la méthode du coût amorti.

Les terres à vignes sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les pieds de vignes et vignobles sont des biens biologiques au sens de l'IAS 41. Leur valeur de marché étant peu différente de leur valeur historique, aucune réévaluation n'est pratiquée.

Les principales durées d'amortissement retenues sont décrites ci-dessous :

Logiciels	1 à 5ans
Vignes et plantations	30 à 50 ans
Constructions, immeubles	50 à 60 ans
Agencements, aménagements, installations	10 à 15 ans
Matériels et installations industriels	10 à 15 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

2.2.3.- Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient inférieure à leur valeur de marché, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

2.2.4. - Actifs financiers

Les actifs financiers sont présentés en actifs non courants ou en actifs courants selon leur durée de détention estimée et leur nature. Les Actifs financiers non courants comprennent les Investissements financiers (titres de participations non consolidées et autres titres immobilisés). Les Actifs financiers courants comprennent tous les placements financiers qui ne répondent pas à la définition des équivalents de trésorerie

Les actifs financiers acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme sont évalués en juste valeur.

Lorsqu'une estimation fiable en juste valeur ne peut être retenue, les actifs financiers sont évalués au coût historique amorti, déduction faite de toute perte de valeur éventuelle.

2.2.5. – Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût initial comprenant les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La méthode de valorisation des stocks de matières premières et de marchandises est en général la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de vins et d'écorces d'oranges produits par le Groupe sont évalués au coût de production, éventuellement plafonné à la valeur de marché de la vendange ou de la récolte correspondante.

Les stocks non recouvrables (cassés, obsolètes) sont dépréciés dans la limite de la valeur nette de réalisation.

2.2.6. - Créances

Les créances sont enregistrées au bilan à la juste valeur ; celle-ci correspond à la valeur nominale de la facture d'origine sans effet d'actualisation. Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un indicateur objectif de non-recouvrement de tout ou partie de la créance survenu après la date de première comptabilisation et avant la date de clôture.

2.2.7. - Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents de trésorerie regroupe les liquidités, les OPCVM classées dans la catégorie « monétaires euro » et les dépôts à terme à plus de 3 mois avec option de sortie exerçable à tout moment, ou au maximum tous les 3 mois, sans risque de pénalité, ni remise en cause de la rémunération minimum acquise, celle-ci étant au moins égale à la rémunération d'un dépôt identique d'une durée de 3 mois maximum.

2.2.8 – Capitaux propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en diminution des capitaux propres.

2.2.9. - Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'il existe une obligation résultant d'évènements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre cette obligation, dans la mesure où le montant peut être évalué de manière fiable.

2.2.10. - Dettes financières

Les dettes financières sont ventilées en passifs courants et non courants selon qu'elles sont à court ou à long terme. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers pour couvrir le risque de variation de valeur de la dette financière du fait de l'évolution des taux d'intérêt ou des taux de change. Les dettes financières sont donc comptabilisées pour leur valeur nominale résiduelle.

2.2.11. - Avantages du personnel – Engagements de retraite

La Société mère propose à ses salariés un régime de retraite « maison » leur accordant à titre de retraite un pourcentage de leur dernier salaire, ce pourcentage étant fonction de leur ancienneté dans la société. Cet usage a été dénoncé en décembre 2004 et les droits correspondants ont été gelés à la date du 31 mars 2005.

Les provisions correspondant à ce régime à prestations définies ont été calculées sur cette base selon les modalités définies en note 3.9.

Il n'existe aucun engagement significatif de ce type dans aucune de nos filiales étrangères.

2.2.12. - Impôts différés

Les différences existant entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable constituent des différences temporelles donnant lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé ou de passifs d'impôt différé. Les économies d'impôt potentielles résultant de déficits fiscaux reportables peuvent être comptabilisées ou non, en fonction de la probabilité de réalisation de profits futurs.

Les passifs d'impôt différé sont classés en passifs non courants.

2.2.13. - Opérations en devises et couvertures de change

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties aux taux de change en vigueur à la date de clôture, à l'exception de celles qui ont fait l'objet de couvertures à terme qui sont converties au taux du contrat de change. Les écarts de conversion sont inscrits en résultat.

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euros au cours du mois de la transaction.

Les transactions en devises ayant fait l'objet d'une opération de couverture sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros au taux de la couverture.

2.2.14. - Dettes

Les dettes sont enregistrées au bilan à la juste valeur de la contrepartie reçue sans effet d'actualisation dans la mesure où les dettes ne sont pas assorties de conditions de règlement différé à long terme.

2.3. - MODALITES DE CONSOLIDATION

2.3.1. - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes des sociétés étrangères hors "zone euro" sont convertis en euros au taux de clôture du 31 décembre pour le bilan et au taux moyen pour le compte de résultat.

Les "corrections monétaires" comptabilisées par les filiales chiliennes sont éliminées.

Les cours des monnaies utilisés sont les suivants :

Devises	Cours au 31 décembre 2011		Cours au 31 décembre 2010	
	Moyen	clôture	Moyen	clôture
	Euros	Euros	Euros	Euros
Franc suisse CHF	0,811800	0,822640	0,729949	0,799700
Peso chilien (les 1000 CLP	1,481870	1,485950	1,481237	1,608900
Dollar américain USD	0,714280	0,772860	0,757189	0,748400

NOTE 3 – NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011 EN NORMES IFRS

Tous les chiffres de cette section sont exprimés en milliers d'euros.

3.1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs Brutes	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2011
Ecart d'acquisition	216					216
Concessions, Brevets.	64					64
Droits au bail	584		23			561
Autres immobilisations incorporelles	4 550	101	60		-25	4 566
Immobilisations incorporelles en cours	69	3				72
TOTAL	5 483	104	83	0	-25	5 479

Amortissements	31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2011
Dépréciation de l'écart d'acquisition	216					216
Concessions, Brevets.	23					23
Droits au bail	0	61				61
Autres immobilisations incorporelles	2 111	700			-15	2 796
TOTAL	2 350	761	0	0	-15	3 096

L'acquisition de la SCEV JACQUES RAFFAITIN a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition de 216 K€ qui a été déprécié en totalité sur l'exercice 2010.

Les droits au bail concernent des boutiques et bureaux en France. Les tests de dépréciation sont effectués sur la base du chiffre d'affaires des boutiques. Les droits au bail des bureaux sont amortis sur la durée du bail.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels et de leurs coûts de mise en œuvre.

3.2. – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs Brutes	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2011
Terrains	12 799	413	260	0	-6	12 946
Terres à vignes et plantations	19 240	350	0	74	-932	18 732
Constructions	40 650	3 369	52	259	-797	43 429
Installations tech, mat et outillage	34 794	3 592	893	-298	-627	36 568
Autres immobilisations corporelles	16 252	567	269	666	1	17 217
Immobilisations corporelles en cours	542	216		-457		301
Avances et acomptes/immo. corp	282	802		-282		802
TOTAL	124 559	9 309	1 474	-38	-2 361	129 995
dont immeubles de placement	7 951					8 077

Amortissements	31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2011
Terrains	2 266	354	259	0	0	2 361
Terres à vignes et plantations	2 936	362	0	0	-141	3 157
Constructions	16 311	1 627	50		-305	17 583
Installations tech, mat et outillage	26 611	2 405	778	-13	-155	28 070
Autres immobilisations corporelles	11 844	994	241	13	5	12 615
TOTAL	59 968	5 742	1 328	0	-596	63 786
dont immeubles de placement	2 471					2 955
Valeurs nettes	64 591					64 591
dont immeubles de placement	5 480					5 122

Aucune évaluation des immeubles de placement, par un évaluateur indépendant, n'a été jugée nécessaire en 2011. Par ailleurs, il n'existe aucune restriction quant à la cessibilité de ces immeubles.

3.3. – ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Actifs financiers	31/12/2011	31/12/2010
Actifs financiers non courants		
Titres de participation non consolidés	70	70
Autres titres immobilisés (1)	234	7 240
Prêts	2	0
Autres immobilisations financières	277	257
Valeurs mobilières de placement (1)	0	5 301
TOTAL	583	7 567
Actifs financiers courants		
Prêts	10	62
Autres immobilisations financières	54	105
Valeurs mobilières de placement	23 650	7 000
TOTAL	23 714	7 167

(1) En 2011, le groupe a procédé au reclassement des placements de trésorerie à plus d'un an en actifs financiers courants pour 12 301 K€.

3.4. – STOCKS ET EN COURS

Valeurs brutes et dépréciations	Montant brut 31/12/2011	Dépréciations 31/12/2011	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
Matières premières	27 377	404	26 973	26 712
En-cours de Production	2 995		2 995	3 843
Produits Intermédiaires et finis	9 740		9 740	10 639
Marchandises	98		98	256
TOTAL	40 210	404	39 806	41 450

Les stocks de vins et d'eau de vie ne font pas l'objet de dépréciation. Les stocks de conditionnement sont provisionnés lors des changements de présentation des produits

3.5. – CREANCES CLIENTS

Valeur brutes et dépréciations	Montant brut 31/12/2011	Dépréciations 31/12/2011	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
Créances clients	41 577	31	41 546	38 005
TOTAL	41 577	31	41 546	38 005

3.6. – AUTRES CREANCES

Autres créances	Montant brut 31/12/2011	Dépréciations 31/12/2011	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010
Créances sociales	24		24	58
Créances fiscales	2 246		2 246	1 457
Débiteurs divers	485		485	1 411
Charges constatées d'avance	1 469		1 469	1 507
Actifs d'impôt différé	485		485	537
TOTAL	4 709	0	4 709	4 970

3.7. – TRESORERIE

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie s'établit de la façon suivante :

trésorerie	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalent de trésorerie	30 074	40 265
Concours bancaires	-27	-67
Trésorerie nette au bilan	30 047	40 198
Reclassement de trésorerie	0	12 301
Trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie	30 047	52 499

3.8. – IMPOTS DIFFERES

	31/12/2010	Variations de l'exercice		31/12/2011
		Capitaux propres	Résultat	
<u>Actifs d'impôt différé</u>				
Non courant	5025	-113	865	5 777
Courant	537		-52	485
Sous-total	5 562	-113	813	6 262
<u>Passifs d'impôt différé</u>				
Non courant	329		-329	0
Impôts différés nets	5 233	-113	1 142	6 262

Impôts différés actifs par nature	31/12/2011	31/12/2010
Provision engagements de retraite	6 837	6 979
Immobilisations	-1 516	-1 591
Différences temporaires	546	174
Activation des déficits fiscaux	395	0
Impôts différés actifs	6 262	5 562

3.9. – PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	31/12/2010	dotations	reprises	31/12/2011
<u>Provisions non courantes</u>				
Engagements de retraite	20 270	0	412	19 858
Engagements médailles du travail	110	21	0	131
TOTAL	20 380	21	412	19 989
<u>Provisions courantes</u>				
Risque VMP	190	94	190	94
Litiges	339	40	279	100
Provision pour restructuration (PSE)	1 759		247	1 512
TOTAL	2 288	134	716	1 706

	31/12/2010	variations de l'exercice		reclassement	31/12/2011
		capitaux propres	résultat		
Provisions non courantes					
Engagements de retraite (1)	20 270	-327	-85		19 858
Engagements médailles du travail	110		21		131
Provision pour restructuration (PSE) (3)	1 759			-1 759	0
TOTAL	22 139	-327	-64	0	19 989
Provisions courantes					
Risque VMP (2)	190		-96		94
Litiges	339		-239		100
Provision pour restructuration (PSE) (3)	0		-247	1 759	1 512
TOTAL	529	0	-582	1 759	1 706

1) Engagements de retraite de la Société des Produits Marnier Lapostolle :

La modification de l'article L137-11 du Code de la Sécurité Sociale par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2010-1594 du 20 décembre 2010 s'était traduite par une augmentation de l'engagement de 2 572 K€, dû à la suppression de l'abattement forfaitaire dans la base de calcul de la contribution de 16% sur les rentes versées. Eu égard aux incidences de cette modification sur la décision prise à l'époque, en 2004, par les entreprises, le législateur a prévu la possibilité de remettre en question l'option prise en 2004. Par lettre du 29 juillet 2011, la Société a fait part à l'URSSAF de sa volonté d'opter pour une contribution assise sur la partie de la dotation aux provisions correspondant au coût des services rendus au cours de l'exercice, et non plus sur les rentes versées, comme prévu à l'article L.137-11, I, 2°, b) du Code de la Sécurité Sociale. Ce changement d'option a permis à la société de s'exonérer de cette contribution et de reprendre la provision correspondante à hauteur de 2 972 K€.

Les engagements de la société mère à ce titre décrits au paragraphe 2.2.9., ci-dessus ont été calculés à partir de la rémunération brute (personnel actif) ou de la pension versée (retraités) et tiennent compte :

- de la réévaluation des droits des salariés en fonction de l'inflation évaluée à 2% par an
- de la table de survie TH/TF 2000-2002 avec décalage d'âge
- du turn-over évalué à 2%
- du taux d'actualisation de la dette défini par les normes (taux retraité au 31/12/2011 des obligations senior corporate de rating AA et de maturité >10 ans : 4,60%) (taux en 2010 : 4,61%)
- d'une hypothèse de départ à 62 ans pour les non cadres et les cadres nés avant 1960, et de 63 ans pour les autres cadres.

Cette retraite proposée par la société est optionnelle, au choix du salarié qui peut lui préférer l'indemnité de fin de carrière conventionnelle.

La provision a été calculée en retenant le produit actuariel estimé le plus avantageux pour le salarié au moment de son départ en retraite.

Les départs en retraite sont considérés à l'initiative des salariés justifiant l'application des charges sociales et fiscales. Les écarts actuariels sont directement comptabilisés en capitaux propres.

Variation de la dette relative aux avantages du personnel en 2011 et prévision pour 2012 :

	Indemnités de fin de carrière	Article 39	Total engagements retraites	Médailles du travail
Au 1er Janvier 2011	369	19 901	20 270	110
Coût des services rendus de l'année	41	0	41	5
Charge d'intérêts de l'année	17	1 023	1 040	5
Gains (-) / Pertes (+) actuariels	-12	-316	-328	21
Prestations réelles	0	-1 084	-1 084	-10
Modification de taxation du régime		-81	-81	
Au 31 décembre 2011	415	19 443	19 858	131
Au 1er janvier 2012	415	19 443	19 858	131
Coût des services rendus de l'année	46	0	46	6
Charge d'intérêts de l'année	19	866	885	5
Gains (-) / Pertes (+) actuariels	0	0	0	
Prestations théoriques	-10	-1 092	-1 102	-19
Modification de taxation du régime		-81	-81	
Au 31 décembre 2012	470	19 136	19 606	123

(2) Provision sur risque VMP :

Provision comptabilisée sur des placements présentent des risques de liquidités.

(3) Provision pour restructuration :

Solde de la provision constituée en 2009 pour le Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2009-2012.

3.10. – DETTES FINANCIERES

	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts bancaires	17 877	10 188
Participation des salariés	3 239	3 756
Concours bancaires	27	67
Autres	4 342	2 535
TOTAL	25 485	16 546
Dettes financières à long terme	10 725	8 299
Dettes financières à court terme	14 760	8 247
TOTAL	25 485	16 546

Au 31/12/2011, les emprunts bancaires sont à taux fixes et sont libellés en dollar US pour 16,5 millions \$ et en euro pour le solde. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés de couverture.

Analyse de la dette financière brute par échéance :

dettes financières par échéance	Total	à -1an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts bancaires	17 877	11 899	5 978	
Participation des salariés	3 239	1 468	1 771	
Concours bancaires	27	27		
Autres	4 342	1 366	2 976	
Total	25 485	14 760	10 725	0

La Société des Produits Marnier Lapostolle ne s'est engagée sur aucun « covenant » en faveur de ses banques. Le montant de la dette financière couverte par des sûretés réelles est de 16,5 millions \$.

3.11. – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants correspondent à la provision pour participation des salariés de l'exercice.

3.12. – AUTRES DETTES

	31/12/2011	31/12/2010
Dettes sociales	9 002	7 466
Dettes fiscales	1 012	2 343
Fournisseurs d'immobilisations	387	228
Dettes diverses	1 329	6 429
Autres passifs courants	0	4
TOTAL	11 730	16 470

3.13 – INFORMATION SECTORIELLE

Ni les zones géographiques, ni les produits ne constituent des secteurs opérationnels au sens de la norme IFRS 8.

En effet le groupe ne dispose pas d'informations financières consolidées sur une famille de produit ou sur une zone géographique.

Le chiffre d'affaires par zones géographiques et par produits est donné au titre des paragraphes §32 et §33 de la norme IFRS 8.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES		
	2011	2010
Ventes de Produits et de Marchandises		
Produits MARNIER-LAPOSTOLLE	103 046	109 008
Vins CHILIENS	13 659	12 501
	116 705	121 509
Ventes de Prestations	4 173	4 675
TOTAL DES VENTES	120 878	126 184

L'essentiel de la marge opérationnelle du groupe provient des produits Marnier Lapostolle.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES				
	2011	%	2010	%
Etats-Unis	65 601	56,2%	71 452	58,8%
Autres pays du continent américain	14 209	12,2%	15 717	12,9%
Total Continent Américain	79 810	68,4%	87 169	71,7%
France	10 331	8,9%	9 037	7,4%
Union Européenne	18 569	15,9%	18 396	15,1%
Europe hors Union Européenne	2 070	1,8%	1 553	1,3%
Total Europe	30 970	26,5%	28 986	23,9%
Asie	4 259	3,6%	3 480	2,9%
Reste du monde	1 666	1,4%	1 874	1,5%
Chiffre d'affaires produits et marchandises	116 705	100,0%	121 509	100,0%
Chiffre d'affaires divers	4 173	-	4 675	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	120 878	-	126 185	-

Les actifs non courants par zone géographique sont les suivants :

en milliers d'euros	France	Chili	Autres	Total
Immobilisations nettes	39 930	23 954	232	64 116
Immeubles de placement nets	5 122	0	0	5 122
Total	45 052	23 954	232	69 238

Les informations relatives au degré de dépendance vis-à-vis des principaux clients/distributeurs sont fournies au titre du § 34 de la norme :

- . Environ 70% du chiffre d'affaires des Produits Marnier Lapostolle est réalisé avec ses deux premiers distributeurs.
- . Environ 50% du chiffre d'affaires des Vins chiliens est réalisé avec le premier distributeur.

3.14 – PARTIES LIEES

3.14-1 – REMUNERATIONS NETTES DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

	2011	2010
Salaires et autres avantages à court terme	2 463	2 510
Avantages en nature	203	205

Ces rémunérations comprennent celles perçues tant en France au titre de membre du Directoire et de salarié que celles versées par des filiales à l'étranger au titre des fonctions exercées dans les filiales.

Les dirigeants sont susceptibles de bénéficier en outre de pensions de retraite dont le montant ne peut être évalué, compte tenu des incertitudes liées à l'octroi de ces pensions (âge des dirigeants, en retraite, conditions de performance).

3.14-2 – REMUNERATIONS NETTES DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

	2011	2010
Salaires et autres avantages à court terme	750	461

Ces rémunérations comprennent celles perçues tant en France au titre de membre du Conseil de Surveillance que celles versées par des filiales à l'étranger au titre des fonctions exercées dans ces filiales.

3.14-3 – AUTRES PARTIES LIEES

Les relations commerciales entre sociétés du groupe sont régies par des contrats de distribution.

3.15 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2011	2010
Production immobilisée	392	377
Subvention d'exploitation - crédit d'impôt recherche	163	38
Autres produits de gestion courante (1)	12 058	13 742
Reprise provision d'engagements de retraite	1 043	1 033
Reprise des dépréciations sur créances clients	16	6
Reprise provisions sur litiges	279	0
Transfert de charges d'exploitation	5	0
Plus-value de cession	142	34
Autres produits	140	89
TOTAL	14 238	15 319

(1) dont 11 948 milliers d'euros de produits réalisés par la société Marnier Lapostolle Inc. aux termes de l'accord de distribution conclu avec son agent aux États-Unis (13 253 milliers d'euros en 2010).

3.16 – AUTRES PRODUITS & CHARGES OPERATIONNELS

Cette rubrique comprend les événements majeurs et inhabituels intervenus au cours des périodes.

	2011	2010
Autres produits opérationnels		
Indemnisations d'assurance liées au tremblement de terre intervenu au Chili	0	4 806
Plan de Sauvegarde de l'Emploi - reprise de provision	247	789
TOTAL	247	5 595
Autres charges opérationnelles		
Pertes directes liées au sinistre dû au tremblement de terre intervenu au Chili		3 264
Plan de Sauvegarde de l'Emploi - coûts des départs	229	639
Fermeture du site de Neauphle le Château	224	211
TOTAL	453	4 114
Autres produits et charges opérationnels nets	-206	1 481

3.17 – RESULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement net	2011	2010
Charges financières des emprunts	-2 035	-2 156
Résultat de la gestion de trésorerie	893	481
TOTAL	-1 142	-1 675

Autres charges et produits financiers	2011	2010
Autres produits financiers		
Juste valeur des contrats de change	0	5 579
Gains de change sur transactions et contrats en devises	5 267	7 584
Reprises des provisions pour risques financiers sur VMP	570	231
Reprises des dépréciations sur autres actifs financiers	190	759
Divers	-27	57
TOTAL	6 000	14 210
Autres charges financières		
Pertes de change sur transactions et contrats en devises	2 812	15 125
Dépréciation pour risques financiers sur VMP	509	570
Dépréciation sur autres risques financiers	94	190
TOTAL	3 415	15 885
Produits ou charges Total	2 585	-1 675

3.18 – CHARGE D'IMPOT

Impôt sur les résultats	2011	2010
Charge d'impôt courant	4 366	4 971
Charge nette d'impôt différé	-804	21
TOTAL	3 562	4 992

Analyse de la charge d'impôt théorique	2011	2010
Résultat comptable avant impôt	10 163	13 007
Taux d'impôt applicable	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	3 499	4 478
Incidence des différences permanentes	274	366
Incidence des différents taux d'imposition étrangers	184	149
Activation d'impôts différé	-395	0
Charge d'impôt comptabilisée	3 562	4 993

3.19 – ENGAGEMENTS LIES A LA GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La société mère ne couvre que les flux de trésorerie et ne couvre pas les investissements nets de ses filiales.

La société mère a souscrit des contrats de vente à terme pour garantir le taux d'encaissement de ses flux de trésorerie prévisionnels en dollar américain de l'exercice 2012 et du 1^{er} trimestre 2013, pour un montant total de 100 095 KUSD au taux moyen de 1,33 et de 9 000 KCAD au taux moyen de 1,36.

L'évolution du portefeuille au cours de l'exercice 2011 est rappelée dans le tableau ci-dessous :

en milliers de devises	Devise		31/12/2011	32/12/2010
Taux USD de clôture	USD		1,2940	1,3362
Taux CAD de clôture	CAD		1,3220	1,3322
Engagement fin de période en USD	USD	1,3340	100 095	90 000
Engagement fin de période en CAD	CAD	1,3600	9 000	0
Engagement maximum en USD	USD		100 095	90 000
Engagement maximum en CAD	CAD		9 000	0

'(-) devises à recevoir - (+) devises à livrer

en milliers de devises	USD	CAD
Contrats à terme sur opérations commerciales 2011	16 378	1 918
Contrats à terme sur opérations commerciales 2012	83 717	7 082
ENGAGEMENT TOTAL	100 095	9 000
'(-) devises à recevoir - (+) devises à livrer		
Juste valeur des contrats au 31/12/2011	-2 035	-130

Les taux de change au 31/12/2011 des devises concernées étant plus favorables que les taux des couvertures à terme, la juste valeur des contrats est négative.

Au 31 décembre 2011, la société mère a couvert 100% des encaissements nets prévisionnels en dollar US et 84% des encaissements nets prévisionnels en dollar Canadien de l'année 2012 et du 1^{er} trimestre 2013, pour garantir le résultat de l'exercice 2012.

Analyse de sensibilité à une variation de taux de change, calculée à partir des chiffres de l'exercice 2011
Cette analyse tient compte des couvertures de change souscrites.

en milliers d'euros	USD +10%	USD -10%	CAD +10%	CAD -10%
Résultat net	-	-	70	-60
Capitaux propres, hors résultat net	1 400	-1 400	0	0
Valeur de marché des contrats de vente à terme	-10 900	4 700	-950	400

La valeur de marché des contrats de vente à terme indique un manque à gagner ou un gain théorique par rapport à un taux de change de plus ou moins 10% par rapport aux taux du 31/12/2011.

3.20 – ENGAGEMENTS D'ACHAT :

en milliers d'euros	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans	total
Achats de raisins au Chili	1 463	1 881	2 770	6 114
Achats d'eau de vie en France	15 230			15 230
	16 693	1 881	2 770	21 344

3.21– EFFECTIFS MOYENS :

Catégories	31/12/2011	31/12/2010
Cadres	146	143
Techniciens - Agents de maîtrise	43	40
Employés	112	94
Ouvriers	142	173
TOTAL	443	450

3.22– HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en milliers d'euros	Pierre Delory				Pierre Godet			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
. Commissariat aux comptes des comptes individuels et consolidés:								
- Emetteur	107	107	96%	100%	52	45	100%	100%
- Filiales	0	0			0	0		
. Autres diligences et prestations								
- Emetteur	4	0	4%	0%	0	0	0,00%	0%
- Filiales								
sous-total	111	107	100,00%	100%	52	45	100%	100%
Autres prestations rendues aux filiales								
- Juridique - fiscal - social	0	0			0	0		
- Autres	0	0			0	0		
sous-total	0	0			0	0		
Total	111	107	100%	100%	52	45	100%	100%

3.23– EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE :

Il n'y a eu aucun événement postérieur à la clôture de cet exercice.

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

Société Anonyme au Capital de 27.157.500 Euros

Siège Social : 91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Pierre DELORY

**7, RUE DE MONCEAU
75008 - PARIS**

PIERRE GODET⁷⁵

**19, AVENUE DE MESSINE
75008 - PARIS**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- . le contrôle des comptes consolidés de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme il est précisé dans la note 2.1 de l'annexe, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses pour préparer ses états financiers, notamment sur l'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier le caractère raisonnable de l'évaluation ainsi obtenue. Nous avons vérifié que les notes 2.2.9 et 3.9 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

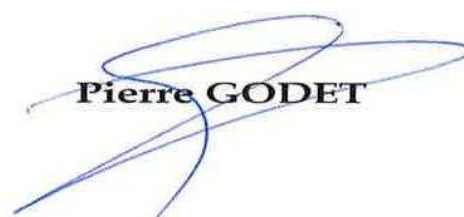
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 26 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes


Pierre DELORY


Pierre GODET

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers d'Euros)

Notes	ACTIF	2011			2 010
		Montant Brut	Amortissements Provisions	Montant Net	Montant Net
3.	ACTIF IMMOBILISE	130 902	50 694	80 208	79 498
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 379	2 654	2 725	3 390
	Concessions, brevets et droits similaires	225	24	201	201
	Fonds commercial	796	62	734	819
	Autres immobilisations incorporelles	4 358	2 568	1 790	2 370
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 550	47 760	26 790	22 651
	Terrains	9 455	2 825	6 630	6 466
	Constructions	22 356	12 516	9 840	7 222
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	28 417	22 483	5 934	4 916
	Autres immobilisations corporelles	13 220	9 936	3 284	3 244
	Immobilisations en cours	300		300	521
	Avances et acomptes	802		802	282
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 973	280	50 693	53 457
	Participations	39 186	258	38 928	39 189
	Créances rattachées à des participations	1 900		1 900	1 964
	Autres titres immobilisés	9 429	22	9 407	11 722
	Prêts	19		19	62
	Autres immobilisations financières	439		439	520
4.5.	ACTIF CIRCULANT	100 697	935	99 762	102 853
	STOCKS ET EN-COURS	31 942	405	31 537	32 817
	Matières premières, approvisionnements	20 912	405	20 507	20 846
	En cours de production de biens	1 749		1 749	1 731
	Produits intermédiaires et finis	9 183		9 183	9 984
	Marchandises	98		98	256
	CREANCES	31 313	21	31 292	29 319
	Avances et acomptes versés sur commandes	133		133	132
	Clients et comptes rattachés	29 396	21	29 375	28 110
	Autres créances	1 784		1 784	1 077
	DIVERS	37 442	509	36 933	40 717
4.6.	Valeurs mobilières de placement	35 716	509	35 207	37 247
	Disponibilités	1 726		1 726	3 470
	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 412		1 412	1 449
12	Charges constatées d'avance	1 380		1 380	1 441
	Ecart de conversion actif	32		32	8
	TOTAL ACTIF	233 011	51 629	181 382	183 800

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011
(En milliers d'Euros)

Notes	PASSIF	2011	2010
	CAPITAUX PROPRES	146 361	151 523
9	Capital	27 158	27 158
9	Ecarts de réévaluation	943	943
	Réserve légale	3 003	3 003
	Réserves statutaires ou contractuelles	94 222	94 222
9	Réserves réglementées	6 843	6 843
	Autres réserves	4 764	4 764
	Report à nouveau	1 163	129
	Acompte sur dividendes	-4 145	
	Résultat de l'exercice	7 789	9 389
4.	Provisions réglementées	4 621	5 072
4.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 869	2 406
	Provisions pour risques	226	537
	Provisions pour charges	1 643	1 869
5.	DETTES	32 920	29 770
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 026	50
	Emprunts et dettes financières divers	6 007	7 963
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 681	5 737
	Dettes fiscales et sociales	9 567	9 431
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	387	228
	Autres dettes	252	6 361
	COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	232	101
	Produits constatés d'avance		1
	Ecart de conversion passif	232	100
	TOTAL PASSIF	181 382	183 800

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

COMPTE DE RESULTAT 2011
(En milliers d'Euros)

Notes		2011	2010
	PRODUITS D'EXPLOITATION	107 180	108 623
13	Chiffre d'affaires net	106 743	109 549
	Production stockée	-782	-2 712
	Production immobilisée	392	377
	Subvention d'exploitation	5	37
	Reprise sur provisions, transferts de charges	619	1 132
	Autres produits	203	240
	CHARGES D'EXPLOITATION	96 120	92 884
	Achats de marchandises	117	666
	Variation de stocks de marchandises	158	-214
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	28 478	28 266
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	550	1 403
	Autres achats et charges externes	34 538	30 916
	Impôts et taxes	2 444	2 385
	Salaires et traitements	16 902	16 859
	Charges sociales	8 342	8 159
	Dotations aux amortissements et provisions	4 224	3 997
	Autres charges	367	447
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	11 060	15 739
	QUOTE PART/OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
	Produits financiers	3 485	14 692
	Charges financières	-2 668	-15 773
15	2 - RESULTAT FINANCIER	817	-1 081
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	11 877	14 658
	Produits exceptionnels	1 612	1 622
	Charges exceptionnelles	-1 485	-1 824
16	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	127	-202
17	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	3 971	4 745
	6 - PARTICIPATION DES SALARIES	244	322
	7 - RESULTAT NET	7 789	9 389

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(En milliers d'Euros)

	2011	2010
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	7 789	9 389
Dotations aux amortissements et provisions	4 786	4 336
Reprise des amortissements et provisions	-1 452	-7 147
Plus et moins values de cession	-260	-34
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	10 863	6 544
Variation nette exploitation	102	3 542
Variation de stock	1 279	3 390
Variation des créances d'exploitation	-1 736	-1 080
Variation des dettes d'exploitation	559	1 232
Variation nette hors exploitation	-2 466	-7 917
Variation des créances hors exploitation	-198	-138
Variation des dettes hors exploitation	-2 436	-7 533
Charges et produits constatés d'avance	60	30
Pertes et gains de change	108	-276
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 364	-4 375
Flux net de trésorerie généré par l'activité	8 499	2 169
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassement/acquisition immobilisations incorporelles	-75	-1 030
Décassement/acquisition immobilisations corporelles	-7 523	-2 547
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles	357	43
Décassement/acquisitions immobilisations financières	-2 715	-7 702
Encaissement/cession immobilisations financières	196	1 916
Décassement/ acquisition de filiales	0	-352
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-9 760	-9 672
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires	-12 500	-8 371
Encaissements provenant d'emprunts	5 000	528
Remboursement d'emprunts	0	-1 430
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-7 500	-9 273
VARIATION DE TRESORERIE	-8 761	-16 776
Trésorerie à l'ouverture	40 667	57 443
Reclassement de trésorerie	5 000	
Trésorerie à la clôture	36 906	40 667

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE**S O M M A I R E
DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

- 1. Faits marquants**
- 2. Règles et méthodes comptables**
- 3. Actif immobilisé**
- 4. Provisions**
- 5. Créances et dettes**
- 6. Trésorerie gérée et liquidité**
- 7. Créances et dettes concernant les entreprises liées**
- 8. Information concernant les parties liées**
- 9. Variation des capitaux propres**
- 10. Charges à payer**
- 11. Produits à recevoir**
- 12. Charges constatées d'avance**
- 13. Chiffre d'affaires**
- 14. Personnel et rémunération des organes de direction**
- 15. Résultat financier**
- 16. Résultat exceptionnel**
- 17. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**
- 18. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**
- 19. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts**
- 20. Engagements financiers**
- 21. Evènements postérieurs à la clôture**
- 22. Tableau des soldes intermédiaires de gestion**
- 23. Tableau-liste des Filiales et participations**

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2011

**(toutes les sommes mentionnées dans l'annexe
sont exprimées en milliers d'euros sauf indications contraires)**

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Directoire en date du 12 mars 2012. Ils ont ensuite été examinés par le Conseil de Surveillance en date du 14 mars 2012.

1. FAITS MARQUANTS

Stratégie de distribution

. La société a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de partenariat avec les grands réseaux de distribution mondiaux. Ainsi, après avoir concédé en juillet 2009, la distribution exclusive du GRAND MARNIER sur le continent européen au GROUPE DIAGEO, pour une mise en place progressive dans les trois ans, elle a étendu en 2010 à toute l'ASIE, à l'exception de l'INDE et de l'AUSTRALIE, son contrat de distribution exclusive avec MOET HENNESSY ASIA PACIFIC.

La société négocie actuellement le renouvellement de son contrat de distribution aux Etats-Unis.

Organisation industrielle

. La société mère a poursuivi la mise en œuvre du regroupement de ses activités de distillation et d'embouteillage sur les sites de Gaillon et de Bourg Charente en France, et confirme la fermeture du site de production de Neauphle le Château en 2012. Les investissements à réaliser sur les sites d'accueil, et initialement évalués à 9 millions €, seront plus proches de 10 millions € si l'on y ajoute les investissements de mise en conformité des installations existantes, revues à cette occasion.

L'exercice 2011 a été marqué par des investissements en biens corporels importants de 7,5 millions €.

Gamme produit

. Dans le domaine des liqueurs, l'exercice 2011 a été marqué par la refonte du haut de gamme GRAND MARNIER. Une Cuvée Quintessence, à base de vieux Cognacs de Grande Champagne, pour le très haut de gamme, a été créée et testée avec succès sur les marchés américains et asiatiques, renforçant ainsi le positionnement « premium » de la marque. Les présentations des Cuvées seront entièrement revues en 2011 et 2012.

. Dans le domaine des vins, la notoriété du Château de Sancerre a permis d'exploiter immédiatement les nouvelles capacités de production liées à l'acquisition en 2010, de 10 hectares de vignes supplémentaires, avec une augmentation de 24% des volumes vendus.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- .Continuité de l'exploitation
- .Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- .Indépendance des exercices

et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et ses modifications successives ainsi qu'avec les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des licences et brevets et des droits au bail acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation à hauteur de 234 K€ (note 8).

Les licences ainsi que les droits au bail de locaux commerciaux acquis ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées de 1 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

L'écart de réévaluation portant sur les éléments non amortissables (terrains) s'élève à 709 K€ (note 8).

Compte tenu des nouvelles normes, nous avons utilisé, pour les immobilisations corporelles, l'approche par composants (en particulier pour le matériel et outillage), ainsi que la durée d'utilité de chaque immobilisation, au-delà d'un montant significatif.

Les amortissements fiscaux sont pratiqués sur les durées d'usage admises par l'administration. La différence entre les dotations fiscales et économiques a été comptabilisée dans le compte dotations aux provisions dérogatoires (provisions réglementées)

Plan d'amortissement	Durées de vie économique
Vignes et plantations	30 ans
Agencements de terrains	10 ans
Constructions industrielles	50 ans
Autres bâtiments	60 ans
Agencements de constructions	10 à 15 ans
Matériel et outillage	10 à 15 ans
Composants du matériel	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

La société a opté pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition (PCG, art 321-10.1).

Immobilisations financières

- Titres de participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est estimée à partir de la quote-part de la situation nette comptable réévaluée, s'il y a lieu, pour tenir compte de la valeur de rentabilité dégagée par la société concernée.

- Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont constitués d'actions propres, destinées à être annulées, et de participations au sein d'organismes professionnels.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de produits semi-finis et de produits finis sont valorisés au coût réel de production.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût défini ci-dessus.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas et la dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de placements de trésorerie, essentiellement constitués de Fonds communs de placement, comptes à terme, obligations, certificats de dépôt et bons à moyen terme négociables.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées, lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la clôture, les rendent probables.

Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euros au cours du mois de la transaction. Les transactions en devises ayant fait l'objet d'une opération de couverture sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros au taux de la couverture.

A la date de clôture :

Les créances et dettes en devises sont converties au cours de clôture et l'écart comptabilisé en écart de conversion actif ou passif, les pertes faisant l'objet d'une provision pour pertes de change.

Les créances ou dettes en devises faisant l'objet d'une couverture de change à terme, fixant le cours à l'échéance, ne sont pas réévaluées au cours de clôture, mais au cours de la couverture. Le profit ou la perte en découlant sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

Instruments financiers dérivés

La société n'a recours qu'à des instruments de couverture de change.

Les opérations qui ne peuvent répondre aux critères de la couverture sont considérées comme des opérations spéculatives. Toute perte potentielle fait l'objet d'une provision pour risques à la clôture de l'exercice (note 19).

Les couvertures de change à terme fixant le cours de la monnaie étrangère à l'échéance et destinées à couvrir des opérations commerciales de l'exercice suivant et non encore facturées à la clôture de l'exercice, constituent un engagement hors bilan, et aucune perte ni profit ne sont enregistrés sur cet engagement.

Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de pensions sont repris en note 19, dans la partie traitant des engagements hors bilan.

Résultat exceptionnel

La société retient la conception du Plan Comptable Général.

3. ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes.

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Reclassement *	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	5 327	75	23		5 379
Immobilisations corporelles	67 889	7 537	876		74 550
Immobilisations financières	53 457	2 715	199	-5 000	50 973
Total	126 673	10 327	1 098	-5 000	130 902

* la société a reclassé en valeurs mobilières de placement les contrats de capitalisation souscrits en 2010

Immobilisations financières.

En novembre 2011, la société a acquis 620 de ses propres titres dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 22 juin 2011. Au 31 décembre 2011, la société détenait 2 011 actions en voie d'annulation pour une valeur d'acquisition de 8 819 K€.

Nous vous rappelons que la société a confié, depuis le 3 juillet 2006, à Crédit Agricole Cheuvreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 mars 2005.

A la clôture de l'exercice, 84 titres sont déposés chez Crédit Agricole Cheuvreux pour une valeur d'acquisition de 376 K€, ainsi que des liquidités pour 49 K€.

Amortissements.

	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 938	715		2 653
Immobilisations corporelles *	45 238	3 326	804	47 760
Total	47 176	4 041	804	50 413

* dont 224 k€ de dotation exceptionnelle concernant le matériel de Neauphle appelé à être détruit en 2012.

4. PROVISIONS

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées:				
Provision pour hausse des prix	1 361	47	309	1 099
Amortissements dérogatoires	3 711	230	419	3 522
	5 072	277	728	4 621
Provisions pour risques et charges:				
Provisions pour litiges	339	40	279	100
Provisions pour restructuration (1)	1 759		247	1 512
Provisions pour pertes de change (2)	8	32	8	32
Provisions pour risques VMP (3)	190	94	190	94
Provisions médailles du travail	110	21		131
	2 406	187	724	1 869
Provisions pour dépréciation:				
Stocks et en cours	616	405	616	405
Clients	22	2	3	21
Actions propres	0	22		22
Titres de participation		258		258
Valeurs mobilières de placements (4)	570	509	570	509
	1 208	1 196	1 189	1 215
Total	8 686	1 660	2 641	7 705

Dotations et reprises:

d'exploitation	407	619
financières	915	768
exceptionnelles	338	1 254
Total	1 660	2 641

- (1) Provisions pour restructuration :
Solde de la provision constituée en 2009 pour le Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2009-2012.
- (2) Provisions pour pertes de change :
Les derniers contrats de change à risque ont été soldés en 2010.
- (3) Provisions pour risques sur les valeurs mobilières de placement :
Une provision pour risque de 94 K€ a été comptabilisée, au-delà de la valeur liquidative au 31 décembre 2011, sur des fonds dont la liquidité n'est pas immédiate.
- (4) Dépréciation des valeurs mobilières de placements :
Une dépréciation de 509 K€ a été comptabilisée sur la base des valeurs liquidatives au 31 décembre 2011.

5. CREANCES ET DETTES

CREANCES	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé:			
- Créances rattachées à des participations	1 900	1 900	
- Prêts	19	9	10
- Autres immobilisations financières	439	54	385
Actif circulant			
- Créances clients et comptes rattachés	29 396	29 396	
- Créances sociales et fiscales	1 608	1 608	
- Groupe	0		
- Autres créances	176	176	
- Charges constatées d'avance	1 380	1 372	8
Total	34 918	34 515	403

DETTES	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes bancaires	5026	951	4049	
Emprunts et dettes financières divers	3 267	1 493	1 774	
Dettes fournisseurs	11 681	11 681		
Dettes fiscales et sociales	9 567	9 323		244
Dettes sur immobilisations	387	387		
Groupe et associés	2 740	2 740		
Autres dettes	252	252		
Avances et acomptes sur commandes	0			
Total	32 920	26 827	5 823	244

6. TRESORERIE GEREE ET LIQUIDITE

Trésorerie gérée.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Montant brut au 31/12/2011	Dépréciation au 31/12/2011	Montant net au 31/12/2011	Montant net au 31/12/2010
Contrats de capitalisation	15 000	0	15 000	5 000
Obligations	1 000	14	986	1 000
Bons à moyen terme négociables	3 000		3 000	3 000
SICAV & Fonds communs de placement	9 433	495	8 938	7 937
Dépôts à terme	6 667		6 667	22 076
Certificats de dépôts et billets de trésorerie	0		0	3 000
Autres (intérêts courus)	616		616	234
Total	35 716	509	35 207	42 247

Les contrats de capitalisation au 31/12/2010 étaient classés en Autres titres immobilisés.

Liquidité.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	de 0 à 3 mois	de 3 à 12 mois	>12 mois	Montant net
Contrats de capitalisation			15 000	15 000
Obligations			986	986
Bons à moyen terme négociables			3 000	3 000
SICAV & Fonds communs de placement	8 842		96	8 938
Dépôts à terme	6 667		0	6 667
Certificats de dépôts et billets de trésorerie	0			0
Autres (intérêts courus)	60		556	616
Total	15 569	0	19 638	35 207

7. CREANCES ET DETTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Actif	Montant
Créances rattachées à des participations	1 900
Clients et comptes rattachés	12 287
Dépôts versés	171

Passif	
Fournisseurs et comptes rattachés	133
Dettes financières	140

Compte de résultat	
Charges financières	25
Produits financiers	532

8. INFORMATION CONCERNANT LES PARTIES LIEES

En conformité avec le règlement CRC 2010-02, nous vous informons qu'il n'existe pas de transactions significatives avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de 27 157 500 € est composé de 85 000 actions d'une valeur nominale de 319,50 €. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 1998 a attribué un droit de vote double aux titres nominatifs détenus depuis plus de trois ans.

Capitaux propres au 31 décembre 2010	151 523
Dividendes distribués sur résultat 2010	-8 354
Acompte s/dividendes distribué sur résultat 2011	-4 145
Variation des provisions réglementées	-452
Résultat de l'exercice 2011	7 789
Capitaux propres au 31 décembre 2011	146 361

Les écarts de réévaluation proviennent de la réévaluation légale de 1976 et se décomposent comme suit :

Licences et brevets	6
Droit au bail	228
Terrains	709
Total	943

Les réserves réglementées, sont représentées par :

La réserve pour actions propres	5 805
La réserve spéciale de réinvestissement des immobilisations	1 038
Total	6 843

10. CHARGES A PAYER

Emprunts et dettes financières divers	163
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 582
Dettes fiscales et sociales	3 368
Autres dettes	216
Total	10 329

11. PRODUITS A RECEVOIR

Autres créances	357
Clients factures à établir	116
Valeurs mobilières de placement	616
Total	1 089

12. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation (1)	1 380
----------------------------	-------

(1)- dont stock d'articles publicitaires non distribués à la clôture de l'exercice : 678 K€

13. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de l'activité de fabrication et de commercialisation de vins et spiritueux sur les marchés suivants :

	2011	2010
France	10 331	9 037
Europe	18 767	18 273
Afrique et Moyen Orient	543	524
Etats-Unis d'Amérique	57 563	59 603
Autres pays du continent américain	11 563	12 979
Asie et Pacifique	3 318	3 260
Autres activités annexes	4 658	5 873
Total	106 743	109 549

Conformément aux normes du plan comptable, le chiffre d'affaires France comprend les droits de consommation et la vignette Sécurité Sociale perçus pour l'Etat, soit 83 K€ (2010 : 73 K€)

14. PERSONNEL

	2011	2010
Effectif (personnel salarié)		
Cadres	94	93
Agents de maîtrise	31	29
VRP	33	31
Employés	89	73
Ouvriers	81	110
Total	328	336

Il s'agit de l'effectif au 31 décembre.

La rémunération nette des membres du Directoire au titre de l'exercice 2011 est de 2 463 K€ en salaires et autres avantages à court terme et de 203 K€ en avantages en nature.

La rémunération nette des membres du Conseil de Surveillance est de 750 K€.

15. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est positif de 817 K€ et se décompose de la façon suivante :

Résultat net des placements	1 001
Résultat net des opérations de change	122
Produits de participation des filiales	538
Intérêts et charges assimilées	-563
Dépréciation des immobilisations financières	-281
RESULTAT FINANCIER	817

16 .RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels :

Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	357
Reprises sur amortissements dérogatoires	419
Reprises sur provisions pour hausse de prix	310
Reprises sur provisions pour risques et charges	526
Total	1 612

Charges exceptionnelles :

Sur opérations de gestion	829
Sur opérations en capital	94
Dotations aux amortissements dérogatoires	230
Dotations aux provisions pour hausse de prix	47
Dotations aux amortissements exceptionnels	224
Dotations aux provisions pour risques et charges	61
Total	1 485

Les charges du Plan de Sauvegarde de l'Emploi se sont élevées à 229 K€, inférieures aux sommes provisionnées et qui ont fait l'objet d'une reprise de provision pour 247 K€, les mesures d'accompagnement proposées, n'ayant pas été entièrement utilisées.

17. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt entre les résultats « courant » et « exceptionnel » est retracée dans le tableau ci-dessous :

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	11 633	4 085	7 548
Exceptionnel	127	44	83
Crédit impôt recherche	0	-158	158
Total	11 760	3 971	7 789

18. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Résultat de l'exercice	7 789
Dotations aux provisions réglementées	277
Réduction d'impôt correspondant	-95
Reprise provisions réglementées	-728
Augmentation d'impôt correspondant	251
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	7 494

19. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements:

Provision pour hausse des prix	1 099
Amortissements dérogatoires	3 522
Impôt correspondant (34,43%)	-1 591

Allègements:

Charges déductibles	1 807
Produits imposés non encore comptabilisés	662
Impôt correspondant (34,43%)	850

20. ENGAGEMENTS FINANCIERS

1. Opérations de couverture.

La société a souscrit des contrats à terme pour garantir le taux d'encaissement des flux de trésorerie prévisionnels en dollar américain de l'exercice 2012 et du 1^{er} trimestre 2013, pour un montant total de 100 095 KUSD au taux moyen de 1,33 et de 9 000 KCAD au taux moyen de 1,36.

L'évolution du portefeuille au cours de l'exercice 2011 est rappelée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de devises)	Devise	31/12/2011	31/12/2010
Taux USD de clôture		1,294	1,3362
Taux CAD de clôture		1,322	1,3322
Engagement fin de période en USD	USD (1,334)	100 095	90 000
Engagement fin de période en CAD	CAD (1,36)	9 000	0
Engagement maximum en USD	USD	100 095	90 000
Engagement maximum en CAD	CAD	9 000	0

(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer

(en milliers de devises)	USD	CAD
Contrats à terme sur opérations commerciales 2011	16 378	1 918
Contrats à terme sur opérations commerciales 2012	83 717	7082
ENGAGEMENT TOTAL	100 095	9 000
(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer		

Seuls les contrats à terme sur opérations commerciales 2011 ont été comptabilisés en résultat de l'exercice.

2. Retraites et pensions :

L'engagement de la société au 31 décembre 2011 a été calculé en tenant compte des engagements au titre du régime de retraite à prestations définies (article 39), ou des indemnités de fin de carrière lorsque celles-ci se révèlent plus favorables pour le salarié. Les calculs ont été effectués à partir de la rémunération brute (personnel actif) ou de la pension versée (retraités) et tiennent compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, de la rotation des effectifs, de l'évolution du coût de la vie et des salaires. Cette dette future a été actualisée au taux de 4,60%.

	Retraites Article 39	Indemnités de fin de carrière	Total
Personnels actifs	5 738	415	6 153
Personnels retraités	13 108		13 108
TOTAL	18 846	415	19 261

La modification de l'article L137-11 du Code de la Sécurité Sociale par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2010-1594 du 20 décembre 2010 s'était traduite par une augmentation de l'engagement de 2 572 K€, dû à la suppression de l'abattement forfaitaire dans la base de calcul de la contribution de 16% sur les rentes versées. Eu égard aux incidences de cette modification sur la décision prise à l'époque, en 2004, par les entreprises, le législateur a prévu la possibilité de remettre en question l'option prise en 2004. Par lettre du 29 juillet 2011, la Société a fait part à l'URSSAF de sa volonté d'opter pour une contribution assise sur la partie de la dotation aux provisions correspondant au coût des services rendus au cours de l'exercice, et non plus sur les rentes versées, comme prévu à l'article L.137-11,I,2°,b) du Code de la Sécurité Sociale. Ce changement d'option a permis à la société de s'exonérer de cette contribution et de réduire l'engagement global de 2 972 K€.

3. Droit Individuel à la Formation

Au 31 décembre 2011, les engagements au titre du Droit Individuel à la Formation représentent 30 917 heures.

21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

22. TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

en milliers d'Euros

Produits (colonne 1)		Charges (colonne 2)		Soldes intermédiaires des exercices		
				(Colonne 1) - (Colonne 2)	N : 2011	N-1: 2010
Ventes de marchandises	116	Coût d'achat des marchandises vendues	275	Marge commerciale	-159	-346
Production vendue	106 628	ou déstockage de production	782	Production de l'exercice	106 238	107 108
Production stockée	392					
Production immobilisée						
Total	107 020	Total	782			
Production de l'exercice	106 238	Consommation de l'exercice en provenance des tiers*	63 652	Valeur ajoutée	42 427	46 103
Marge commerciale	-159					
Total	106 079	Total	63 652			
Valeur ajoutée	42 427	Impôts, taxes et versements assimilés	2 360	Excédent brut d'exploitation	14 829	18 810
Subvention d'exploitation	5					
Total	42 432	Total	27 603			
Excédent brut d'exploitation	14 829	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 224	Résultat d'exploitation	11 060	15 739
Reprises sur charges et transferts de charges	619					
Autres produits	203	Autres charges	367			
Total	15 651	Total	4 591			
Résultat d'exploitation	11 060	Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun		Résultat courant avant impôts	11 877	14 658
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers	3 485	Charges financières	2 668	Résultat exceptionnel	127	(202)
Total	14 545	Total	2 668			
Produits exceptionnels	1 612	Charges exceptionnelles	1 485	Résultat de l'exercice	7 789	9 389
Résultat exceptionnel	127	Participation des salariés	244	Plus-values ou moins-values sur cessions d'éléments d'actif	263	34
Résultat courant avant impôts	11 877	Impôts sur les bénéfices	3 971			
Total	12 004	Total	4 215			
Produits de cession d'éléments d'actif	357	Valeur comptable des éléments cédés	94			
*y compris droits de consommation nette Sécurité Sociale						

23. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en milliers d'euros ou devises

	Pays	Capital		Quote part du capital détenu %	Valeur brute des titres détenus		Valeur nette des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société		Chiffre d'affaires du dernier exercice					
		EUR			EUR		EUR				EUR		EUR		EUR			
Société N. M. de Schryver	Belgique	EUR	135	EUR	82	55,00	EUR	62	EUR	62	EUR	4	EUR	(8)	EUR	0	EUR	-
Marnier-Lapostolle Inc.	Etats-Unis	USD	1 000	USD	13 469	72,80	EUR	580	EUR	580	EUR	-	USD	219	USD	-	USD	89 248
S.C.I. DU VAL	France	EUR	16 769	EUR	44	100,00	EUR	16 769	EUR	16 769	EUR	-	EUR	641	EUR	504	EUR	1 590
Grandes Marques Nederland	Pays-Bas	EUR	189	EUR	50	85,71	EUR	111	EUR	111	EUR	-	EUR	(40)	EUR	0	EUR	-
Marnier Investissements S.A.	Suisse	CHF	33 444	CHF	(485)	99,76	EUR	21 314	EUR	21 314	CHF	-	CHF	(153)	CHF	-	CHF	-
S.C.E.V.	France	EUR	113	EUR	(10)	100,00	EUR	348	EUR	90	EUR	1 900	EUR	(26)	EUR	-	EUR	291

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX**SOCIETE DES PRODUITS
MARNIER LAPOSTOLLE**

Société Anonyme au Capital de 27.157.500 Euros

Siège Social : 91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT**DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Pierre DELORY
7, RUE DE MONCEAU
75008 - PARIS

PIERRE GODET
19, AVENUE DE MESSINE
75008 - PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

.La note 2 de l'annexe relative aux titres de participation présente les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation conduisant à la constitution éventuelle d'une provision pour dépréciation. Nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, annexées au rapport de gestion, sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 26 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes


Pierre DELORY


Pierre GODET